



Alger	:	20°	10°
Oran	:	23°	14°
Annaba	:	21°	09°
Béjaïa	:	17°	08°
Tamanrasset	:	42°	28°

RÉFUGIÉS :

L'Algérie distinguée par la Commission africaine des droits de l'homme

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Les produits algériens se donnent de la visibilité à la Foire de Paris

P. 7

RAMADHAN:

Les prix de référence des produits alimentaires appliqués dès aujourd'hui



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué hier à Alger, que les prix de référence élaborés en vue de mettre une limite à la spéculation sur les prix des aliments durant le mois de Ramadhan, seront appliqués dès aujourd'hui, nuit du doute du mois sacré.

P. 5

ALGER :

81 familles habitant des bâtisses menaçant ruine relogées dans de nouveaux logements à Ouled Fayet

P. 24

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020 :

Plus de 110.000 nouveaux étudiants

P. 4

ARMÉE

En visite à la 2^e Région militaire, Gaïd Salah inspecte et inaugure plusieurs projets

P. 3

SANTÉ

OMS
Un bébé allaité a moins de risque de devenir obèse

P. 11

FOOTBALL

JEAN-MICHEL CAVALLI :
«Je n'ai jamais compris comment l'Algérie n'a jamais gagné un titre depuis 2007»

L'ancien entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football (2006-2007), Jean-Michel Cavalli, a indiqué vendredi qu'il n'a jamais compris comment l'Algérie, depuis 2007, n'a jamais gagné de titre, avec laquelle, a-t-il souligné, «nous avons fait un parcours extraordinaire».

P. 22

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE :

Déficit de 1,37 milliards de dollars au 1^{er} trimestre 2019

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Saisie d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de munitions à Adrar

P. 24

RAMADHAN:

La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire fixée pour aujourd'hui

La Commission nationale d'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs a annoncé que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan a été fixée au dimanche 5 mai, indique un communiqué du ministère. «La Commission nationale d'observation du

croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs informe l'ensemble des citoyens que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan pour l'année 1440 Hégire/2019 a été fixée au dimanche 29 chaâbane 1440 de l'Hégire correspondant au 5 mai 2019», précise la même source.



Horaire des prières

Dimanche 29 Chaâbane 1440

Fajr	04:02
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:44
Isha	21:16

EL-OUED : 86 annexes communales raccordées à ce jour au réseau de fibre optique

Pas moins de 86 annexes communales dans la wilaya d'El-Oued ont été raccordées à ce jour au réseau de fibre optique depuis le lancement de l'opération de raccordement en 2014, a-t-on appris samedi des responsables de la Direction opérationnelle d'Algérie-Télécom (AT). Faisant partie d'un programme de raccordement de 100 annexes, cette opération, retenue au titre de la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire portant raccordement des annexes communales au réseau de fibre optique, permettra la modernisation des prestations de service public notamment le retrait, au travers le guichet unique, les documents administratifs, a indiqué le directeur d'AT, Bachir Amamra.



FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE HANDBALL (DAMES) : Le GS Pétroliers remporte son 20^e trophée

Le GS Pétroliers a remporté la Coupe d'Algérie de l'édition 2018-2019, en battant le HBC El-Biar sur le score de 27-24. (mi-temps :11-14), samedi à la Coupole de "TOCO" Mohamed Boudiaf (Alger). Les Pétrolières qui ont réussi à conserver leur trophée pour la 3^e année consécutive aux dépens du même adversaire, remportent leur 20^e trophée dont le premier remonte à 1988 du temps de l'ex-MC Alger). Le GSP s'adjuge ainsi le doublé (Coupe et Championnat) de la saison 2018-2019.



AIR ALGÉRIE : Des perturbations sur les vols vers le Sud-Est du pays

Des perturbations touchent l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du Sud-Est du pays en raison d'une mauvaise météo, a indiqué hier à l'APS un responsable de la compagnie aérienne nationale. «En raison d'une visibilité nulle due à des conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du Sud-Est du pays seront touchés par des perturbations», a précisé le responsable de la communication d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Cette mauvaise météo «pourrait même entraîner des annulations de vols de et vers les aéroports du Sud-Est», a-t-il ajouté, soulignant que «les vols vers l'international n'y seront pas touchés». Cette alerte demeure en vigueur «jusqu'à amélioration des conditions climatiques», souligne le responsable.



JUSQU' AU 16 MAI 2019 Exposition de peinture avec l'artiste peintre Sabah Ould Taleb

L'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger organise une exposition de peinture avec l'artiste peintre Sabah Ould Taleb.

Météo



	Max	Min
Alger	20°	10°
Oran	23°	14°
Annaba	21°	09°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	42°	28°

TRANSPORTS URBAINS: L'ETUSA établit un programme spécial pour le Ramadhan

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a établi un programme spécial pour le mois de Ramadhan, permettant aux usagers de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale de jour comme de nuit, a indiqué jeudi un communiqué de l'entreprise.



SOUK AHRAS : La générale de la pièce «Magharet El Adjab El Adjib» captive le public



La générale de la pièce théâtrale «Magharet El Adjab El Adjib», destinée aux enfants, a captivé vendredi soir le public venu assister à sa présentation qui a eu lieu à la cinémathèque de la ville de Souk Ahras. Première production de l'association «Fenar» de la créativité de Souk Ahras, cette pièce qui a duré 45 minutes dans une atmosphère et un décor attrayants, au milieu d'un grand nombre de spectateurs, raconte l'histoire de l'éternel conflit entre le bien et le mal. Cette œuvre met en lumière les nobles idéaux de paix et d'amour dans un cadre pédagogique destiné aux enfants afin d'inculquer ces valeurs à cette frange de la société, a précisé le réalisateur de cette production artistique, Mahmoud Kelmami.

CHLEF : Lancement de la campagne de nettoyage du littoral en prévision de la saison estivale



Une campagne de nettoyage des plages de la wilaya de Chlef a été lancée samedi à partir de la plage de Bouchehgal, à l'initiative de la direction locale de l'Environnement en perspective de la prochaine saison estivale 2019. «Nous avons entamé les préparatifs de la saison estivale 2019 par le lancement d'une campagne de nettoyage à partir de la plage Bouchehgal de la localité côtière de l'Oued Guoussine, avec la participation, outre les services de la commune, de l'Association pour la protection de l'environnement «Dounia» et des écoliers», a indiqué, à l'APS, la directrice locale de l'Environnement, Rafika Belhadi.

PROGRAMME «UN SECOURISTE PAR FAMILLE» : Formation de 132 volontaires à Oran



Un effectif de 132 citoyens volontaires a été formé depuis le début de l'année en cours à Oran dans le cadre du programme national «Un secouriste par famille», a-t-on appris mercredi des responsables de la Protection civile de la wilaya. Cette promotion, dont le cursus a été achevé dernièrement, porte le nombre total à 4.539 personnes formées depuis le lancement de l'opération en 2009, a précisé le médecin commandant Ahmed-Sofiane Bahlouli, chargé du suivi du programme «Un secouriste par famille» auprès de la PC d'Oran.

ARMÉE: En visite à la 2^e RM, Gaïd Salah inspecte et inaugure plusieurs projets (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué hier une visite à la 2^e Région militaire à Oran, où il a inspecté et inauguré des projets réalisés dans le cadre du plan de développement des différentes forces, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



"Dans la dynamique de ses visites périodiques sur le terrain aux différentes Régions militaires et afin d'inspecter et d'inaugurer quelques projets réalisés dans le cadre du Plan de Développement des différentes Forces, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a effectué, ce samedi 4 mai 2019, une visite d'inspection et de travail en 2^e Région militaire à Oran", précise la même source.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil, et en compagnie du Général-Major Meftah Souab, Commandant de la 2^e Région militaire, le Général de Corps d'Armée a inauguré un nouveau cantonnement dédié à l'une des unités de

Défense aérienne du territoire et a suivi un exposé présenté par le commandant de ladite unité avant d'inspecter ses diverses annexes pédagogiques, administratives et d'hébergement.

Par la suite, le Général de Corps d'Armée s'est rendu à l'Ecole des Cadets de la Nation à Oran, où il a inauguré le projet d'extension de l'Ecole, qui lui "permet désormais d'atteindre une capacité d'accueil de 1200 cadettes et cadets avant de suivre un exposé sur ce projet, présenté par le Directeur régional des infrastructures militaires.

Il a également visité les diverses annexes et structures administratives et pédagogiques ainsi que les différents laboratoires.

A l'Ecole supérieure de l'administration militaire, le Général de

Corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de l'Ecole sur ses missions principales et son rôle dans la formation d'une élite d'Officiers d'administration et de soutien.

"Ces inaugurations supervisées par Monsieur le Général de Corps d'Armée dénotent de l'importance qu'il accorde à l'amélioration continue du niveau professionnel et des conditions de vie et de travail, dont le volet des infrastructures est l'un des piliers centraux, qui permettent d'accomplir un travail minutieux, nécessitant forcément de réunir les conditions adéquates pour mener à bien les différentes missions à même d'atteindre les objectifs escomptés", conclut le communiqué.

PARTIS/DIALOGUE: Le RND appelle à un dialogue politique à même d'aboutir à l'organisation de l'élection présidentielle



Le Rassemblement National Démocratique (RND) a appelé, hier, à l'ouverture d'un dialogue politique à même d'aboutir à l'organisation de l'élection présidentielle et d'«ouvrir la voie au processus de changement global, notamment à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution».

«Examinant la situation prévalant sur la scène nationale, le RND a rappelé sa position exprimée lors de la rencontre de concertation du 22 avril dernier, prônant la création d'une instance nationale chargée de la surveillance des élections et soutenant tout consensus pouvant survenir sur la scène politique», a indiqué le parti dans un communiqué rendu public, à l'issue de la réunion de son bureau national, présidée par son secrétaire général, Ahmed Ouyahia.

Dans ce contexte, le RND a réitéré son appel à la classe politique afin «d'engager un dialogue politique qui mènera à l'organisation de l'élection présidentielle et ouvrera la voie au processus de changement global, notamment à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution».

PARTIS: Le Mouvement El Islah appelle à une 2^e tournée de dialogue pour concrétiser un consensus national

Le président du parti Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a appelé, hier à Alger, à aller vers une 2^e tournée de dialogue et de concertation regroupant les différents acteurs, en vue de mettre en place une feuille de route qui mènera à une échéance présidentielle dans les plus brefs délais.

"Aller vers une deuxième tournée de dialogue et de concertation est à même de contribuer à la mise en place d'une feuille de route consensuelle et sûre qui mènera à une élection présidentielle dans les plus brefs délais et garantira une large participation politique et populaire", a affirmé M. Ghouini lors de la 5^e session ordinaire du Bureau national du Mouvement El Islah.

A ce propos, il a préconisé "la tenue d'une conférence de dialogue avant la mi-mai, ainsi que l'élargissement de sa supervision à des représentants de la présidence de la République, de l'institution militaire, des personnalités nationales impartiales et des représentants du Hirak populaire, qui œuvreront ensemble à la préparation, la supervision, le suivi de ce dialogue ainsi qu'à la mise en œuvre de ses décisions".

Pour le Mouvement El Islah, dira M.Ghouini, "la réussite de l'Algérie à organiser la prochaine échéance Présidentielle passe par une large participation politique dans un climat politique consensuel, rétablissant la confiance et l'espoir entre le peuple pour l'édification des différentes institutions élues sur des bases démocratiques solides".

Il a souligné, en outre, la nécessité d'une "large participation aux différentes échéances électorales à venir en vue de concrétiser des réformes et des chan-



gements profonds, consolider la paix et la stabilité dans le pays, resserrer davantage l'unité nationale pour relever les différents défis et contrer toutes les conspirations qui se trament contre la Patrie".

Concernant la lutte contre la corruption, M. Ghouini a réitéré l'appel de son parti à "une prise en charge de ces dossiers en toute responsabilité et dans leur globalité, en prenant le temps qu'il faut pour leur traitement, loin de toute forme de pression", estimant que "c'est ainsi que la Justice sera mise face à ses responsabilités devant le peuple".

A ce propos, il a estimé impératif que "la Justice

prenne en charge, en toute responsabilité, les rapports de la Cour des comptes tout au long de ces années, dans le cadre de la transparence totale pour suivre la dépense et la gestion de l'argent public".

Evoquant le volet économique, le président du Mouvement El Islah a exhorté le Gouvernement à "accélérer la prise de plus de mesures sociales au profit des citoyens", mettant en avant l'impératif de "traiter les divers dysfonctionnements et de corriger les dispositions injustes à l'égard du simple citoyen en vue de préserver la stabilité sociale, notamment en cette conjoncture difficile que vit le pays".

Par ailleurs, le Mouvement El Islah a réitéré son rejet à toute tentative d'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie, affirmant que "les Algériens sont capables de traiter seuls les différentes questions qui les concernent en proposant les voies et les mécanismes adéquats". A cette occasion, M. Ghouini a salué la teneur du dernier message du vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, dans lequel il a mis en avant "un grand attachement à la nécessaire prise en charge des revendications du peuple algérien ainsi que la détermination et l'engagement de l'ANP à l'accompagner pour la concrétisation de toutes les revendications légitimes selon une vision étudiée dans le cadre du respect de la Constitution et l'adoption du dialogue en tant que mécanisme le plus apte à rapprocher les vues et les idées pour parvenir à un consensus national qui permettra de sortir le pays de la crise actuelle".

PARTI FLN: Djemai: «Nouvelle feuille de route pour défendre les revendications des citoyens»

Le nouveau Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Djemai a dévoilé, hier, "une nouvelle feuille de route devant être adoptée par le FLN, afin d'échanger avec les citoyens et de défendre leurs revendications". Présidant la réunion des secrétaires des mouhafadate du parti et des présidents des commissions transitoires, à la salle "Dounia parc" (Dely Ibrahim), M. Djemai a indiqué que l'ordre du jour de cette réunion "englobe l'examen de la situation actuelle et la concertation autour de l'élaboration d'une nouvelle feuille de route", soulignant que "des instructions strictes seront données aux élus locaux, afin d'adopter une nouvelle méthode pour échanger avec les citoyens et défendre leurs revendications". Inaugurant la première activité officielle avec les structures du parti, le SG du FLN a appelé les militants de sa formation politique au "resserrement des rangs", affirmant que le FLN avait souffert du "marasme, en raison des actes et attitudes irresponsables de certaines personnes qui ont porté atteinte au parti et l'ont pris en otage". Fustigeant ce qu'il a qualifié de "mainmise illégale sur les institutions constitutionnelles", M. Djemai a appelé au "respect de la loi".

L'Algérie "est face à des enjeux historiques décisifs impliquant davantage de coopération et bannissant les attitudes de marginalisation", a-t-il estimé, mettant en garde contre "des laboratoires étrangers visant à semer la discorde au sein du Hirak, dans l'objectif de la faire dévier de son caractère pacifique, et ce à travers une sale guerre médiatique menée par des médias étrangers". Le SG du FLN a salué, dans ce sens, le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a découvert "ce complot et a évité au pays un nouveau drame".

"Toute atteinte à l'ANP est une atteinte au peuple algérien", a soutenu M. Djemai, exprimant, en outre, "le soutien du FLN à l'appel du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah à un dialogue constructif afin de sortir de la crise que vit le pays".

OUARGLA : Création d'un nouveau parti politique baptisé «Rassemblement de la tendance nationale»

Un nouveau parti politique baptisé «Tekettol Ettiyar El-Watani» (Rassemblement de la tendance nationale) a été créé hier à Ouargla lors d'une cérémonie d'annonce initiée par ses fondateurs, a-t-on constaté.

Le coordinateur de cette nouvelle formation politique, Salim Abadou, a indiqué à l'APS que ce nouveau parti se veut être un «front fédérateur de tous les patriotes, fondé sur les principes de Novembre et de l'école de Ben Badis».

«L'Algérie vit aujourd'hui un tournant requérant la création de nouvelles formations politiques regroupant des jeunes du Mouvement «Hirak» et des nationalistes n'ayant pas participé aux activités politiques, en leur ouvrant cet espace pour s'impliquer dans l'actions politique du pays», a-t-il ajouté. Cette nouvelle formation politique regroupe, selon le coordinateur, essentiellement des jeunes, dont 90% d'entre eux sont des diplômés universitaires. Le président du comité d'organisation du congrès constitutif de ce parti, Zoubir Bensaci, a, pour sa part, dévoilé les principes de cette nouvelle formation politique, axés notamment sur la reconnaissance et le respect mutuel entre forces actives de la société. «Ce parti politique œuvrera à la confirmation des constantes de l'identité nationale, la préservation de l'unité territoriale nationale, la consécration de la justice sociale, la protection de l'économie nationale, la réalisation des attentes des jeunes et l'ancrage d'un Etat de droit», a fait savoir le même responsable.

«Les fondateurs éminent, à travers ce parti, l'investissement dans les jeunes, l'unification des enfants du pays afin de répondre aux attentes des jeunes», a-t-il souligné.

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020: Plus de 110.000 nouveaux étudiants

Les différentes universités du pays devront accueillir plus de 110.000 nouveaux étudiants, en prévision de la prochaine rentrée universitaire 2019/2020, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid.

La nouvelle rentrée universitaire connaîtra "une hausse" du nombre des nouveaux étudiants, soit plus de 110.000, a précisé le ministre, en marge d'une réunion de coordination, de concertation et d'évaluation, tenue entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, celui de l'Education nationale, celui de l'Enseignement supérieur et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en préparation de la prochaine rentrée sociale.

Les universités d'Alger, dispensant des formations nationales et attirant des milliers d'étudiants, pourraient souffrir de la surcharge, ainsi que les universités de Khemis Miliana (w. Ain Defla), d'El Oued, de M'sila et les Centres universitaires d'Ain Témouchent et de Barika (w. Batna), a fait savoir le ministre.

Pour M. Tayeb Bouzid, la prochaine rentrée universitaire sera "souple", grâce aux structures devant être réceptionnées, à même d'assurer des places pédagogiques et des cités universitaires.

Les services du ministère "ne ménagent aucun effort en vue d'aplanir les difficultés", a rassuré le ministre, pour une rentrée universitaire "qui se déroulera dans les meilleures conditions", et ce en coordination avec les walis de la République et l'ensemble des Autorités locales.

S'agissant des programmes de logement destinés aux enseignants universitaires, M. Tayeb Bouzid a indiqué que son département ministériel œuvrait "d'arrache-pied en vue de prendre en charge les préoccupations des enseignants dans la matière, afin de leur permettre d'accomplir leurs missions



dans les meilleures conditions".

Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa a affirmé que la prochaine rentrée professionnelle, prévue en septembre 2019, devrait se dérouler dans "de bonnes conditions", grâce à la disponibilité des infrastructures pédagogiques nécessaires pour l'accueil des nouveaux stagiaires, faisant état, à ce titre, de la réception prochaine de 34 nouveaux établissements de formation.

Ces nouveaux établissements viendront s'ajouter aux 709 établissements privés de formation, pour atteindre un total de 1998 établissements de formation répartis sur l'ensemble du territoire national, a-t-il soutenu.

La préparation de la prochaine rentrée professionnelle qui se fait en coordination avec l'ensemble des directeurs d'établissements du secteur, se déroule dans de bonnes conditions, de

façon à parachever toutes les mesures d'encadrement et de suivi des préparatifs au niveau des structures du secteur, a-t-il dit.

La rencontre de coordination, de concertation et d'évaluation intervient après la tenue, le 23 avril dernier, du conseil interministériel consacré au secteur de l'éducation nationale et à la rentrée scolaire, universitaire et celle de la formation professionnelle 2019-2020", présidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, précise-t-on.

Le Conseil interministériel a permis ainsi de "faire le point sur les mesures prises et celles à mettre en place, à l'effet d'assurer le bon déroulement des examens de fin d'année", "de procéder à l'examen de la situation prévalant dans les trois secteurs en termes d'effectifs et d'infrastructures" et "d'évaluer les moyens à mettre en œuvre en vue de couvrir leurs besoins croissants".

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, KAMEL BELDJOD, L'A AFFIRMÉ HIER À ALGER: «Réception et mise en service de 656 nouveaux établissements éducatifs»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a affirmé hier à Alger que la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 verra la réception et la mise en service de 656 nouveaux établissements éducatifs.

Intervenant lors d'une réunion interministérielle préparatoire avec les secteurs de l'Education nationale, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, le ministre a précisé que ces 656 établissements, repartis entre 426 écoles primaires, 137 collèges et 93 lycées à travers différentes wilayas du pays «permettront de garantir une rentrée scolaire dans de bonnes conditions et d'alléger les structures en exploitation».

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, la wilaya d'Alger réceptionnera 89 nouvelles structures éducatifs afin d'alléger la surcharge que connaissent les établissements scolaires des régions est et ouest de la capitale, notamment ces dernières années.

Ces structures seront renforcés par «un nombre



considérable» de nouveaux établissements éducatifs, dont la réception est prévue au mois de décembre prochain, a fait savoir le ministre qui a indiqué que «les précisions les concernant seront données en temps voulu».

Il a souligné en fin que ces réalisations sont le fruit des efforts de tous les secteurs concernés, des autorités locales, des bureaux d'études et des maîtres d'œuvre.

Pour sa part, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a estimé que le nombre des établissements scolaires qui sera mis en service en septembre prochain est «rassu-

rant» pour les besoins du secteur.

Assurant que son département était entrain d'apporter les dernières retouches à la prochaine rentrée scolaire, en termes de programmes et d'infrastructures, il a affirmé que tout sera prêt en septembre prochain.

A ce propos, le ministre de l'Education a fait état de la mise en place d'une commission interministérielle, issue de cette réunion préparatoire, et composée des secteurs concernés (habitat, éducation, enseignement supérieur et recherche scientifique, enseignement et formation professionnels), pour le suivi «effi-

ce» des détails de la prochaine rentrée scolaire.

Cette réunion à laquelle ont pris part, outre les ministres de l'Habitat et de l'Education nationale, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa et le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil interministériel tenu le 23 avril dernier sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui.

Le Conseil interministériel avait été consacré à la rentrée scolaire et universitaire et celle de la formation professionnelle au mois de septembre 2019.

La tenue de ce Conseil a permis d'examiner la situation prévalant dans les trois secteurs en termes d'effectifs et d'infrastructures» et «d'évaluer les moyens à mettre en œuvre en vue de couvrir leurs besoins croissants».

RAMADHAN: Djellab : «Les prix de référence des produits alimentaires seront appliqués dès aujourd'hui»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué hier à Alger, que les prix de référence élaborés en vue de mettre une limite à la spéculation sur les prix des aliments durant le mois de Ramadhan, seront appliqués dès aujourd'hui, nuit du doute du mois sacré.

«Les prix de référence vont être appliqués à partir du dimanche soir et seront donc affichés lundi matin. Ils devront être respectés par tous les commerçants», a indiqué le ministre en marge de la cérémonie d'installation du Conseil national consultatif de la promotion des exportations.

Ces prix de référence, déterminés en concertation avec les associations professionnelles et de consommateurs, ainsi que le ministère de l'Agriculture, portant sur les produits agricoles locaux, tels la pomme de terre, la tomate, l'oignon, l'ail, la carotte, la courgette et la laitue, entrent dans le cadre du dispositif mis en place par le ministère du commerce en prévision du mois de ramadan 2019.

Il a été également question, et dans une logique de baisse des prix, de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS.) les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

Aussi, l'importation des Bananes qui se fera sans imposition de quotas et les autorisations délivrées se limitant uniquement à la conformité aux règles sanitaire et phytosanitaire, donnera lieu également à la baisse des prix de



celle-ci sur les marchés.

«Le prix de la banane ne dépassera pas les 250 DA», a assuré le ministre qui a expliqué que ce fruits aurait un rôle de stabilisateur des prix des autres fruits. Pour ce qui est des légumes, M. Djellab a indiqué que le marché en sera inondé grâce aux opérations de déstockages.

«Le problème récurrent durant le mois de Ramadhan est celui de la spéculation. Pour y faire face, nous avons entrepris des actions, notamment des opérations de déstockage des produits, de sorte qu'il y aurait dans l'ensemble des wilayas des brigades qui veilleront aux opérations de déstockages à tous les niveaux», a déclaré M. Djellab. «Tout

opérateur que nous trouvons en train de faire du stockage à des fins de spéculation, nous enverrons directement son dossier à la Justice», a mis en garde le ministre devant la presse. «Nous avons commencé cette opération par les importateurs en suivant la trajectoire des produits alimentaires importés. Nous l'avons déjà fait à Alger pour des importations de viandes, de bananes, nous l'avons également fait pour les fruits secs et séchés», a encore dit M. Djellab. Il a insisté sur le fait que le gouvernement a décidé de supprimer les DAPS pour «apaiser la situation» et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. «Avec les mesures que nous avons prises, les prix

vont baisser pour les viandes, les bananes et les fruits secs et séchés. C'est un travail qui a été fait et nous allons voir les résultats sur le terrain», a encore assuré le ministre. M. Djellab a également indiqué que son département ministériel «n'est pas le seul à défendre ce dispositif spécial Ramadan, mais il le fait en collaboration avec les différentes associations et organismes concernées».

Le consommateur et le producteur ont aussi leur rôle dans le respect de ce dispositif, a-t-il dit, en demandant à ce qu'il y ait une entraide entre l'ensemble des parties pour mettre fin à cette spéculation sur les prix des produits alimentaires.

CONSEIL POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS UN «PAS EN AVANT»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé hier à Alger que l'installation d'un Conseil national consultatif pour la promotion des exportations hors hydrocarbures «constitue un pas en avant».

Dans une déclaration à la presse, M. Djellab, a qualifié la cérémonie d'installation du Conseil de «jour historique», notant que la création de cette entité «constitue un pas en avant» dans le développement de l'exportation hors hydrocarbures.

«Ce Conseil constitue l'entité supérieure qui veillera, sous la présidence du Premier ministre, à la prise en l'ensemble des décisions dans le domaine de la promotion des exportations hors hydrocarbures», a-t-il précisé.

Selon lui, les missions confiées au Conseil consistent en la participation dans la définition de la stratégie du renforcement des exportations et l'examen des différents dispositifs d'encouragement qui pourront renforcer la «course» vers les exportations hors hydrocarbures.

Ces missions, a-t-il poursuivi, comprennent également l'établissement des propositions pouvant aboutir au placement des produits algériens dans les marchés étrangers, ainsi que d'initier toute proposition permettant de «booster» la com-

pétitive des biens et des services algériens dans ces marchés. L'aspect consultatif conféré au travail du Conseil, représente, selon M. Djellab, «la meilleure façon pour la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques». C'est dans cet esprit que le département du Commerce avait initié, en collaboration avec les autres ministères et le secteur privé, l'élaboration de la Stratégie nationale d'exportation hors hydrocarbures, a-t-il rappelé.

Revenant sur les visées de cette stratégie, appuyée par le Centre International du Commerce (CCI) de Genève (Suisse), le ministre a précisé qu'elles portaient, dans une première phase, sur la mise en place d'une «feuille de route» comportant les axes essentiels de la promotion des exportations et le choix de quatre secteurs stratégiques pilotes à fort potentiel d'exportation.

Ces secteurs sont ceux des produits agroalimentaires et boissons, les produits pharmaceutiques, les pièces et composants automobiles et électroniques, ainsi que les Technologies de l'information et de la communication (TIC).

La stratégie porte également sur la définition des domaines horizontaux à même de renforcer la compétitivité des

produits algériens sur les marchés extérieurs : le financement à l'export, la facilitation des échanges logistiques, la gestion de la qualité des emballages, ainsi que l'information et la promotion commerciale.

A noter que les objectifs stratégiques de la SNE sont la diversification de l'économie algérienne, l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investissements et renforcer la compétitivité des entreprises, le renforcement des capacités et la qualité des productions et de gestions des entreprises, orientées à l'export, et enfin, la favorisation du commerce extérieur dans le cadre d'un développement durable et inclusif.

Concrètement, ceci marque comme cible à viser, à moyen terme, un potentiel de 7 milliards de dollars d'exportations algériennes hors hydrocarbures. Il est question aussi d'étoffer l'offre exportable d'en moins, vingt nouveaux produits qui n'ont jamais fait l'objet d'exportation auparavant. La stratégie ambitionne aussi de pénétrer une quinzaine de nouveaux marchés avec une déclinaison par zones, soit cinq (5) en Afrique subsaharienne, cinq (5) en Union Européenne et cinq (5) autres en Asie et en Amériques.

AUGMENTATION DE LA MARGE BÉNÉFICIAIRE DES BOULANGERS: Les résultats d'une réunion avec le ministère du Commerce connus prochainement (Galfat)

Une réunion tenue, récemment, entre la Fédération nationale des boulangers (FNB) et le ministère du Commerce pour l'examen de la demande des boulangers relative à l'augmentation de la marge bénéficiaire a été sanctionnée par un accord «dont les résultats seront révélés ultérieurement», a indiqué, hier à Alger, le président de la FNB, Youcef Galfat.

Deux propositions ont été examinées, durant de cette réunion, la première portant sur la présentation d'une facture mensuelle de la quantité de la farine achetée par le boulanger afin d'obtenir une aide directe, et la seconde consiste en l'achat de la farine directement auprès de la minoterie à un prix fixé à l'avance», a précisé M.

Galfat lors d'une conférence de presse animée au siège de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens UGCAA. Formulant le vœu d'une réponse favorable dans les prochains jours aux revendications des boulangers afin de résoudre définitivement ce problème, le président de la FNB, a rappelé que plus de 3.000 boulangeries ont baissé le rideau en 2017 en raison de la faible marge bénéficiaire.

Les préoccupations des boulangers sont axées essentiellement sur la régression de la marge bénéficiaire en raison de la hausse des prix de tous les composants entrant dans la confection du pain, notamment depuis janvier 2018. Assurant qu'il n'y aura pas de déficit en produit de pain durant le mois du Ramadhan, M. Galfat a indiqué que toutes les boulangeries travailleront normalement, sans aucun changement dans leur activité, ce qui permettra, a-t-il dit au citoyen d'acheter son pain tout au long de la journée.

En réponse à une question sur le gaspillage du pain durant le Ramadhan, M. Kelfat a expliqué ce phénomène par l'absence d'une culture de consommation et par le prix très bas de la baguette, estimant que «la levée de la subvention sur la farine entraînera une hausse du prix de la baguette, et partant, une baisse du gaspillage».

De son côté, le coordinateur général, Porte-parole de l'UGCAA, M. Hezab Benchahra a annoncé des rencontres avec les représentants et les présidents des fédérations activant dans le domaine des produits de large consommation, comme le lait, les légumes et les fruits afin d'examiner les différentes préoccupations et tenter de leur trouver les solutions adéquates.

Les produits de large consommation seront disponibles tout au long du Ramadhan et les prix référentiels respectés afin de préserver le pouvoir d'achat, a-t-il souligné. M. Benchahra a rappelé, dans ce sens, les mesures prises par le ministère du Commerce en matière de contrôle et d'inspection des stocks afin de lutter contre la spéculation.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE: Déficit de 1,37 milliards de dollars au 1er trimestre 2019

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,37 milliards de dollars durant le 1er trimestre 2019, contre un déficit de près de 1,23 à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Les exportations algériennes ont atteint 9,78 milliards de dollars (mds usd) durant le 1er trimestre de l'année en cours, contre 10,02 mds usd à la même période de 2018, soit une baisse de 2,38%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Pour les importations, elles ont reculé à 11,15 mds usd, contre près de 11,25 mds usd, en baisse également de 0,83%. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 88% les trois premiers mois de 2019, contre 89% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger au cours du 1er trimestre 2019 (93,59% du volume global des exportations) en s'établissant à 9,153 mds usd, contre 9,310 mds usd à la même

période 2018, soit une baisse de plus de 156 millions usd (-1,68%).

Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 627,48 millions usd au 1er trimestre 2019, ce qui représente 6,41% du volume global des exportations, contre 709,04 millions usd à la même période en 2018, en baisse de 11,56%, précisent les données de la DEP.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 459 millions usd (contre 548 millions usd en 2018) en baisse de 16,24%, des biens alimentaires avec 109,39 millions usd (contre 90 millions usd) en hausse de 21,52%, des biens d'équipement industriels avec 27,3 millions usd (contre 23 millions usd) en hausse de plus de 18%.

Ils étaient composées aussi des produits bruts avec 24 mil-

lions usd contre 39 millions (-38,2%) et des biens de consommation non alimentaires, avec 7,46 millions usd, contre 8,8 millions usd, en baisse également de 15,25% par rapport à la même période de comparaison.

Poursuite de la chute des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, deux groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont reculé durant le 1er trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière.

En effet, la facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a chuté de 72,31%, en s'établissant à 133,31 millions usd, contre 481,36 millions usd.

Les biens alimentaires dont les importations se sont chiffrées à 1,920 md usd contre 2,247 mds usd, en baisse de -14,56%, selon les Douanes.

En revanche, les autres groupes de produits ont enregistré durant les trois premiers

mois de 2019 des hausses par rapport à la même période de comparaison de l'année dernière.

En effet, les demi-produits ont totalisé 2,88 mds usd, contre 2,74 mds usd (+5,07%), les biens d'équipements industriels ont atteint 4,03 mds usd, contre 3,71 mds usd (+8,51%), les produits bruts ont atteint 516,35 millions usd, contre 467 millions usd (+10,57%), les biens d'équipements agricoles 123,41 millions usd, contre 114,44 millions usd (+7,84%) et, enfin, les biens de consommation non alimentaires avec 1,55 md usd contre 1,480 md (+4,59%).

L'Italie, premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant le 1er trimestre 2019, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 58% des exportations algériennes.

A ce titre, l'Italie maintient sa place de principal client avec 1,885 md usd soit (19,28% des exportations algériennes globales)



suivie de la France avec 1,261 md usd (12,90%), l'Espagne avec 1,113 millions usd (11,38%), les Etats-Unis avec près de 765 millions usd (7,82%) et la Turquie avec 668,49 millions (6,83%).

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté près de 52% pour le 1er trimestre 2019. Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont: la Chine qui maintient sa première place avec 2,257 md usd (20,24% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,056 millions usd (9,47%), de l'Allemagne avec 859,57 millions usd (7,71%), l'Italie avec 829,22 millions usd (7,43%), de l'Espagne avec 794,23 millions usd (7,12%).

SELON L'ONS

Hausse des prix à l'exportation et à l'importation de marchandises en 2018

Les prix des marchandises à l'exportation et à l'importation de l'Algérie ont connu des hausses respectives de 32,6% et de 11,4%, durant l'année 2018, en comparaison avec 2017, a-t-on appris auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'augmentation de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation de marchandises (prix à l'exportation), s'explique par l'amélioration des cours internationaux des hydrocarbures, a précisé la même source.

Cette évolution globale des prix à l'exportation de marchandises, dominée par les hydrocarbures, est due principalement à l'amélioration des cours internationaux des hydrocarbures, précisent une publication de l'ONS sur les IVU du commerce extérieur de marchandises. En effet, les prix à l'exportation des hydrocarbures ont augmenté de 33,7% en 2018 et par rapport à l'année d'avant, alors que ceux des produits hors hydrocarbures n'ont augmenté que de 6,6%, ce qui a conduit à un faible impact sur les évolutions globales des prix à l'exportation qui est de 32,6%, selon les explications de l'ONS.

Par groupe de produits, les données statistiques de l'Office indiquent que trois groupes de produits sur les sept, que contient la structure des exportations, ont vu leurs prix reculer.

En effet, la baisse des prix à l'exportation a concerné les groupes de produits alimentaires et animaux vivants (-11%), les matières brutes non comestibles, à l'exception du carburant et les huiles grasses et cires d'origine animale ou végétal (-8,1%) et les machines et matériels de transport (-0,4%). Par ailleurs, d'autres groupes ont enregistré des hausses des prix à l'exportation.

Cette variation haussière a concerné les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+33,7%), les boissons et tabacs (+19,4%), les produits chimiques et produits connexes (+13,2%) et enfin les articles manufacturés et articles manufacturés divers avec (+10,5%).

2018: hausse de plus de 11% des prix à l'importation

L'accroissement, des prix à l'importation de marchandises, qui a été de 11,4% en 2018 et par rapport à 2017, a touché pratiquement tous les groupes des produits de la structure des importations à l'exception de celui des huiles grasses et cires d'origine animale ou végétale qui a connu une légère baisse de -0,3%. En effet, la hausse a concerné les groupes des combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+25,8%), boissons et tabacs (+17%), les machines et matériels de transports (+12,2%), les produits chimiques et produits connexes (+11,2%) et les articles manufactures (+10,5%).

La hausse a aussi touché les produits alimentaires et animaux vivants (+8,4%) les matières brutes non comestibles sauf carburants (+5,6%) et les articles manufactures divers (+2,5%). En volume, les exportations et les importations de l'Algérie ont enregistré des baisses respectives de -5,5% et -5,4%, selon l'Office.

En 2018, les exportations en valeur de l'Algérie se sont élevées à 4,805,7 milliards de DA, contre 3,817,2 milliards de DA en 2017, soit un accroissement de 25,9%. Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 5,387,7 milliards de DA, contre 5,113,3 milliards de DA durant la même période de comparaison, soit une augmentation en valeurs de +5,4%.

APS

Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant le 1er trimestre 2019

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant le premier trimestre 2019, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2018. Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	2,257	+29,09%
-France	1,056	-6,12%
-Allemagne	859	+13,80%
-Italie	829	-12,35%
-Espagne	794	-8,78%
-Turquie	626	+14,14%
-Argentine	467	-25%
-Brésil	305	+3,51%
-USA	274	-29,64%
-Inde	236	-21,39%
-Sud-Corée	219	-34,71%
-Russie	204	-20,15%
-Roumanie	155	+5%
-Ukraine	154	+4,61
-Pologne	150	+51,67
Reste du monde:	2,567,75	
TOTAL:	11,156	

Les principaux clients de l'Algérie durant le 1er trimestre 2019

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant le premier trimestre 2019, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2018. Source: Direction des Etudes et de la Prospectives des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Italie	1,885	+31,68%
-France	1,261	-1,94%
-Espagne	1,113	-16,69%
-USA	765	-33,08%
-Turquie	668	+34,63%
-Corée du Sud	641	+279,48%
-Gde Bretagne	604	+1,94%
-Inde	391	+41,29%
-Chine	376	+65,90%
-Pays-Bas	306	-42,69%
-Brésil	277	-37,67%
-Belgique	223	-26,76%
-Tunisie	221	-6,47%
-Portugal	218	-38,06%
-Australie	86	+35,55%
Reste du monde	643,68	
TOTAL	9,781,41	

ALGÉRIE-FRANCE Les produits algériens se donnent de la visibilité à la Foire de Paris

Une cinquantaine d'entreprises algériennes sont présentes à la 114e édition de la Foire internationale de Paris pour donner plus de visibilité aux produits algériens qui gagnent de jour en jour en qualité et de compétitivité.

Accompagnées par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et soutenues par la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), les entreprises participantes, dont la majorité relève du secteur privé, exposent pour la vente des produits du terroir.

Les frais de participation des entreprises algériennes, incluant la location de stand et l'acheminement de marchandise, ont été pris en charge à hauteur de 80 % par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), rappelle-t-on.

L'huile d'olive, les dattes, les couscous, les conserves, les produits de beauté naturels, le savon naturel, des produits artisanaux, du textile, de la céramique, les œuvres artistiques et la tapisserie ont orné les stands dédiés à l'Algérie plantés au pavillon «Richesses du monde, terres des Tropiques».

Parmi les participants, il y a lieu de signaler la présence

du secteur du tourisme avec le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et l'Office national du tourisme venus faire la promotion de produits touristiques, dont notamment le tourisme d'aventure (Sud algérien) et celui du thermalisme.

La responsable du stand a expliqué ce samedi à l'APS que les visiteurs sont beaucoup plus intéressés par ces deux produits phares que par celui du balnéaire.

Sur le plan artistique et artisanal, beaucoup de visiteurs ont montré leur intérêt pour les œuvres de l'artiste peintre Ouahnoune Cherrak Nadia représentant un style pictural kabyle, à travers lequel elle domestique le cuivre repoussé pour l'incruster dans la céramique.

Il y a lieu de signaler les produits naturels de la Savonnerie Morfi, une entreprise algérienne qui a bénéficié du dispositif ANSEJ pour lancer son affaire et même s'installer en Haute Marne

(France), à proximité d'une station thermique.

L'entreprise produit des savons pour le traitement des problèmes dermatologiques tels que le savon au soufre, à l'huile de cade, au café et à la camomille. Pour le chef de l'entreprise, M. Mekki, savonnier de métier, qui assure lui-même le montage de ses machines, les produits naturels sont très demandés en France et en Europe.

L'aubaine des membres de la communauté s'est manifestée par la présence de produits du terroir, notamment à la veille du mois de Ramadhan, comme le blé concassé (frik) pour la chorba, les dattes et les différentes qualités de couscous présentées par l'entreprise Lahlou, dont le couscous roulé avec de la lavande sauvage (halhal), du thym sauvage (za'atar) et du basilic



(H'bak). Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie de France (CACI-France), Ait Yala Kaci, présent samedi à la foire, a exprimé ses encouragements aux participants, affichant sa détermination à leur apporter son aide pour une meilleure participation aux différents salons et foires en France.

La Foire internationale de Paris, dont la première édition date de 1917, est considérée comme l'événement commercial leader et festif d'Europe.

C'est un rendez-vous qui attire tous les ans des centaines de milliers de visiteurs.

GABON/FMI Gabon : le FMI apprécie le nouveau code pétrolier gabonais

Le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) au Gabon, Boilleau Yeyinou Loko, a apprécié jeudi l'entrée en vigueur du nouveau code pétrolier gabonais, à l'issue d'une visite de travail dans le pays.

«L'entrée en vigueur de ce nouveau code pétrolier gabonais va permettre d'attirer de nombreux investissements dans le secteur, et relancer la production pétrolière au Gabon», a indiqué M. Boilleau.

Selon lui, «c'est un secteur clé pour son économie gabonaise, nous sommes venus voir ce qui s'est passé en 2018 et quelles sont les perspectives pour 2019, notamment en matière d'investissement et de production pétrolière».

«La sortie de là, je dirai que la situation en 2018 était un peu difficile au niveau de la production pétrolière, nous sommes très contents de ce que nous avons entendu sur les perspectives 2019, notamment une fois que le nouveau code pétrolier va entrer en vigueur», a-t-il poursuivi.

«Le pays espère énormément beaucoup d'investisseurs, donc les perspectives en matière de production pétrolière sont très bonnes et je crois que c'est très encourageant pour la suite des choses», a-t-il dit.

Le Gabon a adopté un nouveau code des hydrocarbures en remplacement de celui adopté le 28 avril 2014 qui est très contesté par les opérateurs pétroliers du pays.

REVUE HEBDO:

Tendance baissière des cours mondiaux des matières premières

Les cours mondiaux des matières premières ont connu la semaine écoulée une tendance baissière. En voici les tendances:

PÉTROLE: Les cours du pétrole se sont légèrement redressés vendredi sans toutefois effacer les pertes hebdomadaires, alors que le marché, qui craignait fin avril un déficit de l'offre, s'inquiète désormais d'une surabondance du pétrole.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a clôturé la semaine 70,85 dollars à Londres, en hausse de 10 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le contrat de juin a gagné 13 cents à 61,94 dollars. Sur la semaine, le Brent a toutefois cédé 1,8% et le WTI 2,1%. «Malgré l'annulation des exemptions américaines aux sanctions sur le pétrole iranien la semaine dernière, les prix fondent avec la montée des stocks américains, qui sont à leur plus haut depuis 2017», a affirmé Lukman Otunuga, analyste.

En avril, le marché s'était focalisé sur l'Iran, quand Washington avait décidé d'arrêter d'exempter certains importateurs de brut iranien de sanctions dans le but explicite d'éliminer les exportations de Téhéran.

Mais l'Arabie saoudite a annoncé être prêt à compenser les pertes pour les acheteurs de brut en augmentant ses extractions, tout en restant dans le cadre de l'accord de limitation fixé fin décembre par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires.

Toutefois, le marché s'est laissé progressivement gagner cette semaine par la crainte d'une offre surabondante, alors que les stocks américains de brut ont bondi de près de 10 millions de barils selon un rapport publié mercredi, et que la production américaine a battu son record pour s'établir à 12,3 millions de barils par jour.

CÉRÉALES: Le cours du blé a affiché sa quatrième semaine de baisse affecté par une demande poussive et une qualité élevée des cultures américaines d'hiver, le soja reculant également tandis que le maïs a progressé. «Les ventes américaines sont généralement inférieures aux anticipations des analystes depuis quelques semaines. Et bien qu'elles montrent parfois des signes de solidité, elles sont loin de ce à quoi l'on s'attendait il y a quelques mois», a commenté Bill Nelson analyste.

Le cours du maïs a pour sa part progressé, bénéficiant de conditions météorologiques particulièrement difficiles dans la principale zone de production de la céréale au nord des Etats-Unis, la «corn belt». Le cours du soja est

plus généralement lesté par les expéditions relativement décevantes de soja américain à l'étranger, notamment en raison de la guerre commerciale que se livrent Washington et Pékin. Le boisseau de blé (environ 25 kg) pour juillet, le plus échangé, a fini à 4,3800 dollars vendredi, contre 4,4250 dollars à la fermeture vendredi dernier (-1,02%). Le blé a perdu près de 7% sur les quatre dernières semaines.

Le boisseau de maïs pour livraison en juillet, également le contrat le plus actif, a clôturé à 3,7075 dollars, contre 3,6125 dollars une semaine auparavant (+2,63%). Le boisseau de soja pour livraison en juillet, désormais le plus actif, a terminé à 8,4225 dollars, contre 8,6700 dollars vendredi dernier (-2,85%).

CAFÉ, CACAO, SUCRE: Le café et le sucre ont reculé pendant la semaine tandis que le cacao a évolué sans direction forte. Les prix du sucre ont légèrement reculé sur la semaine. «La faiblesse du réal brésilien et l'ample offre sur le marché ne permettent pas au sucre de se redresser», ont résumé les analystes. Quand la monnaie du Brésil, premier producteur mondial, est affaiblie, les exportateurs peuvent se permettre d'accepter des prix plus bas sur le marché international puisqu'ils sont fixés en dollar et qu'ils réalisent un bénéfice en reconvertissant leurs gains en réais.

Le café a poursuivi son recul sur la semaine. Le robusta a atteint vendredi 1.352 dollars la tonne à Londres, à son plus bas depuis plus de trois ans.

«Les informations venues du Brésil indiquent qu'il y a eu des pluies peu abondantes sur les principales régions productrices, ce qui est bon pour les récoltes», ont commenté les analystes. Le Brésil est le premier producteur mondial d'arabica, et un producteur important de robusta. Les prix du cacao sont restés stables sur la semaine, évoluant plutôt au gré de la vigueur du dollar et de la livre.

Sur le marché de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 1.366 dollars vendredi, contre 1.399 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 91,95 cents, contre 93,95 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 329,40 dollars, contre 339,70 dollars le vendredi précédent.

A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 12,20 cents, contre 12,66 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.798 livres sterling, contre 1.739 livres

sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2.370 dollars, contre 2.390 dollars sept jours plus tôt.

MÉTAUX DE BASE: Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont tous touché des plus bas en plusieurs mois cette semaine, plombés par la vigueur du dollar.

«La Réserve fédérale américaine (Fed) a été moins souple qu'attendu, ce qui crée des problèmes pour les métaux de base», ont résumé les analystes.

Après la conclusion de la réunion du comité monétaire de la Fed mercredi, l'institution n'a pas indiqué qu'une baisse de ses taux était en projet, malgré la faiblesse de l'inflation aux Etats-Unis.

Une baisse des taux aurait rendu le dollar moins rémunérateur, et le ton prudent adopté par la Fed a poussé les investisseurs vers le billet vert.

Comme le LME fixe ses prix en utilisant la monnaie américaine, le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises a été affecté.

En Chine, «les risques sur la croissance s'accroissent à court terme», ont prévenu les analystes, qui estiment que la croissance s'est maintenue uniquement en raison de la constitution de stocks qui ne peuvent pas continuer de s'accumuler trop longtemps.

Le prix de la tonne de cuivre a brutalement chuté de 2,8% mercredi, sa plus forte baisse quotidienne depuis neuf mois, et est tombé à son plus bas depuis deux mois et demi jeudi à 6,150 dollars.

L'aluminium a sombré mercredi à 1.815 dollars la tonne, à son plus bas depuis près de deux ans et demi. Le plomb a reculé mercredi à 1.846,50 dollars la tonne, à son plus bas depuis plus de deux ans et demi. Le nickel a atteint jeudi 12.110 dollars la tonne, à son plus bas depuis deux mois et demi.

L'étain est tombé vendredi à 19.220 dollars la tonne, à son plus bas depuis quatre mois et demi. Le zinc a sombré jeudi à 2.717 dollars la tonne, à son plus bas depuis près de deux mois. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.236,50 dollars vendredi, contre 6.383 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1.819 dollars la tonne, contre 1.841 dollars. Le plomb valait 1.886,50 dollars la tonne, contre 1.942,50 dollars. L'étain valait 19.335 dollars la tonne, contre 19.850 dollars. Le nickel valait 12.335 dollars la tonne, contre 12.345 dollars. Le zinc valait 2.793,50 dollars la tonne, contre 2.770 dollars.

SIDI BEL ABBÈS: 2 enfants tués et trois personnes blessées dans un accident de la circulation

Deux (2) enfants sont décédés et trois personnes ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu vendredi dans la commune de Ain Kada (Sidi Bel Abbès), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Ce drame s'est produit suite au renversement d'une voiture au niveau de la route nationale 101 reliant Sidi Bel Abbès à Ain-Témouchent, causant la mort de deux enfants et des blessures à trois personnes, selon la même source.

Les corps des deux victimes, âgées de 4 et 8 ans, ont été évacués vers la morgue du centre hospitalier universitaire «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel Abbès tandis que les blessés ont été transférés vers le service des urgences du même établissement hospitalier.

TLEMCCEN: Saisie de plus de 3 kg de kif traité

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi, dernièrement, une quantité de 3,03 kg de kif traité et appréhendé trois individus dans un quartier du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

La saisie a été opérée par les éléments de la police judiciaire au niveau «El Kalâa» dans la commune de Tlemcen suite à une interception de trois individus, en état d'ébriété.

La fouille d'un était en possession de 42 comprimés de psychotrope et d'une arme blanche.

Poussant leurs investigations, les enquêteurs ont découvert au domicile de ce suspect une quantité de 3,03 kg de kif traité sous forme de plaquettes ainsi que 16 autres comprimés de psychotrope, précise-t-on de même source dans un communiqué.

Présentés devant le procureur de la république, le détenteur de la drogue a été placé sous mandat de dépôt et les deux autres sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 14 morts et 85 blessés en 48 heures



Quatorze (14) personnes ont perdu la vie et 85 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, a indiqué hier un bilan des services de la Protection civile.

La wilaya de Biskra déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors que 2 autres ont été blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN 3, dans la commune d'Oumache.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de premiers secours à 12 personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas de Sétif, Bouira et Oum El Bouaghi.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Une dizaine de personnes arrêtées et saisie de divers produits prohibés dans plusieurs wilayas (GN)

Une dizaine de personnes a été interpellée ces derniers jours par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont saisi divers produits objets prohibés, indique cette institution dans un communiqué.

Ainsi, et «agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de recherches de la wilaya d'Ain-Témouchent, ont interpellé une personne âgée de 35 ans et saisi dans son domicile, sis à la commune de Sidi-Ben-Adda, 254 comprimés de psychotropes et 8 grammes de kif traité», précise la même source, faisant savoir l'interpellation, également, de ses 2 acolytes. A Guelma, les gendarmes de la brigade de Guelat-Bousbaa ont présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de cette wilaya, 2 personnes âgées de 28 ans, pour détention et commercialisation de comprimés de psychotropes. Lors d'une patrouille opérée, les gendarmes de ladite brigade avaient interpellé au centre-ville le mis en cause cité en premier, en possession de 300 comprimés de psychotropes et la somme de 29.000 DA, fruit de la vente de cette substance, alors que le deuxième mis en cause a été interpellé le lendemain au cours de l'enquête, rappelle la



GN. Dans la wilaya de Relizane, les gendarmes de la brigade de Beni-Dergoune, ont interpellé une personne âgée de 26 ans et saisi dans son domicile, 79 comprimés de psychotropes, alors que la brigade territoriale de Sidi-Abdelli (Tlemcen) a interpellé une personne âgée de 26 ans, à bord d'un véhicule, en

possession de 2.516 faux billets de banque en coupures de 200, 100, 50 et 20 euros, ainsi qu'un faux billet de banque de 2000 DA.

Enfin, les gendarmes du même dispositif ont interpellé, un peu plus tard, ses complices âgés de 37 et 38 ans, lequel lui servaient d'éclaireurs à bord d'un véhicule.

MOSTAGANEM: Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de poudre

Les éléments du groupement de la gendarmerie nationale de Mostaganem ont démantelé un atelier clandestin de fabrication de poudre et arrêté quatre individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'affaire a débuté avec l'interception dans la commune de Stidia (20 km à l'ouest de Mostaganem) d'un véhicule utilitaire à bord duquel une quantité de 6 kg de poudre a été découverte.

Poussant leurs investigations, les enquêteurs ont réussi à localiser la source de ce produit et à démanteler l'atelier clandestin.

Un divers équipement utilisé dans cette activité clandestine a été également saisi, a ajouté la même source.

Quatre individus impliqués dans cette affaire ont été arrêtés, un a été placé sous mandat de dépôt et trois autres ont été mis sous contrôle judiciaire, a-t-on précisé.

ALGER: Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules à Rouiba

Les services de la Gendarmerie nationale de Heraoua relevant de la Brigade territoriale de la Gendarmerie de Rouiba ont démantelé une bande spécialisée dans le vol de véhicules à l'Est d'Alger, a indiqué un communiqué du groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'enquête a été menée sur la base d'informations parvenues à la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale selon lesquelles un réseau, com-

posé majoritairement de repris de justice, s'adonnait au vol de voitures.

Les membres de la bande guettaient les victimes notamment ceux qui garent leurs voitures dans des endroits isolés, selon le communiqué. Les véhicules sont, par la suite, vendus à des prix bas à des personnes qui falsifient les documents et les plaques d'immatriculation.

Les suspects ont été interceptés alors qu'ils étaient sur le point de voler

un véhicule commercial, indique-t-on de même source. L'enquête s'est soldée par l'arrestation de 8 individus âgés entre 21 et 41 ans, ce qui a permis d'éclaircir plusieurs affaires de vol dans lesquelles cette bande était impliquée. Les suspects ont été présentés aux instances judiciaires pour «vol qualifié commis de nuit et association de malfaiteurs» qui ont ordonné leur détention dans un établissement de rééducation.

CANCER: La prise en charge précoce de la bactérie HP réduit de 30% la survenue du cancer gastrique

Le président de la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO), Pr. Adda Bounedjar, a affirmé, vendredi à Alger, que la prise en charge précoce de l'ulcère gastrique contribuait à réduire de 20 à 30% de la survenue du cancer de l'estomac. L'ulcère gastrique est causé par l'Helicobacter Pylori (HP), une bactérie microscopique qui survit dans l'estomac de 90% de la population mondiale mais reste

sans danger sur la santé de l'être humain à l'exception de certaines personnes qui peuvent développer un cancer gastrique si cette bactérie n'a pas été prise en charge précocement. «Le cancer de l'estomac vient en deuxième position après le cancer colorectal en termes de cancers affectant l'appareil digestif et le sixième parmi les autres types de cancer», a précisé Pr. Bounedjar à l'occasion d'une journée d'étude et de formation sur les cancers

digestifs. Selon le même spécialiste, ce type de cancer qui touche, annuellement, 2.500 personnes en Algérie notamment celles âgées de plus de 60 ans, affecte un (01) million de personne dans le monde faisant, ainsi 800.000 morts par ans. En dépit du recul de cette maladie durant la dernière décennie grâce à l'utilisation du réfrigérateur et à la consommation des fruits et légumes frais, M. Bounedjar qui occupe, éga-

lement le poste de chef du service Oncologie au Centre hospitalier universitaire (CHU) Frantz Fanon à Blida, prévoit que ce type de cancer connaîtrait une large propagation car le mode de vie a changé dans le monde entier.

S'agissant du traitement, le même spécialiste a fait savoir que cette maladie «est traitée, en premier lieu, par la chimiothérapie avant de recourir à la chirurgie».

MEXIQUE:

Arrestation d'un des auteurs présumés d'une tuerie dans une fête

La police mexicaine a arrêté vendredi un des présumés responsables de la mort de 13 personnes lors d'une attaque pendant une fête le 19 avril à Minatitlan, dans l'Etat de Veracruz (est), ont annoncé les autorités locales.

L'attaque s'était produite lors d'un rassemblement familial: des individus avaient ouvert le feu et tué sept hommes, cinq femmes et un mineur, et blessé quatre personnes.

Les assaillants voulaient se venger d'un trafiquant de drogue, selon le gouvernement de l'Etat de Veracruz.

L'homme arrêté, présenté comme Adrian N., est le chef local du puissant cartel Jalisco Nueva Generacion, et est lié à des crimes comme des séquestrations et extorsions, outre de nombreuses exécutions de membres de groupes rivaux, selon une source judiciaire qui a requis l'anonymat.

Situé le long du golfe du Mexique, l'Etat de Veracruz est gangrené par la violence des cartels de la drogue, avec le taux le plus élevé de personnes disparues.

Le cartel des Zetas et celui de Jalisco Nueva Generacion s'y combattent violemment pour le contrôle des routes de la drogue, ainsi que pour le trafic de combustible.

Par ailleurs, les autorités mexicaines ont annoncé la libération d'un total de 17 personnes séquestrées, dans deux cas distincts, dans



l'Etat de Jalisco (ouest). Elles présentaient toutes des blessures à l'arme blanche ou d'autres marques de torture.

Certaines pourraient avoir des antécédents pénaux et être liées aux nombreuses poussées de violence ces derniers mois. Plus de 40.000 personnes sont actuellement portées disparues au Mexique, frappé

par une vague de violence liée au trafic de drogue, particulièrement depuis que le président de l'époque, Felipe Calderon, a lancé en 2006 les forces armées dans une vaste opération de lutte contre les narcotrafiants.

Depuis cette date, quelque 250.000 personnes ont été assassinées au Mexique, selon des chiffres officiels qui ne précisent pas combien d'entre elles ont été victimes des affrontements entre mafias.

LUTTE CONTRE LA DROGUE:

La Russie appelle au renforcement de la coopération dans la lutte contre le trafic de drogue

La Russie appelle au renforcement de la coopération dans la lutte contre le trafic de drogue et au strict respect des conventions anti-drogue, a souligné vendredi en Ouzbékistan le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov.

«Nous sommes convaincus de la nécessité de respecter scrupuleusement les conventions anti-drogue et de renforcer la coopération pour lutter contre ce fléau», a indiqué le chef de la diplomatie russe lors des travaux de la 11ème réunion ministérielle des pays participant à l'accord de coopération régionale de lutte contre la drogue.

Rappelant la position de la Russie sur cette question lors de la 62ème session de la Commission des Nations unies sur les stupéfiants tenue en mars dernier, le chef de la diplomatie russe a appelé à intensifier la coopération notamment en Asie centrale afin de lutter efficacement contre le trafic de drogue.

Le ministre a, dans ce sens, souligné le rôle du Centre régional de coordination pour l'Asie centrale dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (CARICC) dans cette lutte qui s'accroît à travers l'adoption de la stratégie de développement à l'horizon 2022.

Selon M. Lavrov, les capacités du CARICC peuvent être « considérablement étendues en renforçant sa coopération avec d'autres structures régionales importantes, comme l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ».

Un mémorandum d'accord sur la coopération régionale dans le domaine de la lutte contre la drogue a été signé à Tachkent en Ouzbékistan en 1996 par les représentants du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan.

La Russie a adhéré au mémorandum en 1998 et l'Azerbaïdjan l'a rejoint en 2001.

ÉTATS-UNIS:

Un Boeing 737 achève son atterrissage dans un fleuve en Floride

Un Boeing 737 avec 143 personnes à bord, a manqué vendredi son atterrissage sur une base navale de Floride (sud-est des Etats-Unis) lors d'un orage, terminant sa course dans un fleuve, sans faire de blessés graves, rapportent des médias, citant les autorités militaires.

L'appareil qui arrivait de la base américaine de Guantanamo à Cuba avec 136 passagers et sept (7) membres d'équipage à son bord, a plongé dans un cours d'eau peu profond après un atterrissage sur la piste de la base militaire de Jacksonville.

Tous les passagers ont été évacués de l'appareil.

Près d'une centaine de pompiers et de membres des services de secours



ont été mobilisés sur l'accident, selon les autorités locales. «Tous sains et saufs. Police et pompiers sont magnifiques», a tweeté le maire de Jacksonville Lenny Curry.

Selon le bureau du sheriff de Jacksonville, 21 personnes ont été conduites dans des hôpitaux locaux

pour des blessures mineures, et d'autres ont été soignées sur place.

«Alors qu'on descendait, l'avion a rebondi sur la piste, puis viré à droite et rebondi encore puis viré à gauche», a expliqué sur CNN Cheryl Bormann, une avocate qui se trouvait à bord. «Puis, il a encore

viré de côté et s'est enfin arrêté en position de crash», a-t-elle poursuivi, soulignant que les masques à oxygène s'étaient déclenchés et que des compartiments à bagages s'étaient ouverts. L'appareil transportait des personnels de la base militaire de Guantanamo et leurs familles.

Des images télévisées montraient l'avion partiellement submergé dans le fleuve, sans gros dégâts apparents.

Les autorités fédérales de sécurité des transports ont ouvert une enquête sur les causes de l'incident de cet appareil, un modèle plus ancien que les 737 Max qui ont été immobilisés par Boeing après deux accidents qui ont fait 346 morts.

ALLEMAGNE:

Démantèlement d'une vaste plateforme de trafics sur le Darknet

Trois personnes, soupçonnées de gérer le «deuxième plus gros marché» Darknet du monde où étaient en vente drogues, données et documents falsifiés, ont été arrêtés en Allemagne, a annoncé vendredi le parquet général de Hesse.

Trois hommes âgés de 22 à 31 ont été interpellés fin avril dans l'Ouest de l'Allemagne.

Ils sont soupçonnés d'avoir administré «Wall street Market», une plateforme où pouvaient être achetées toutes sortes de drogues - cocaïne, héroïne, cannabis -, des documents contrefaits, des données person-

nelles ou des virus informatiques.

Le marché comptait plus de 63.000 offres de ventes, environ 5.400 vendeurs et 1,15 million de comptes clients. Les acheteurs payaient avec les monnaies virtuelles bitcoin et monero. Les trois responsables présumés de la plateforme, accessible via le logiciel Thor, sont soupçonnés d'avoir perçu des commissions entre 2 et 6% sur chaque vente.

Les arrestations ont été menées au terme d'enquêtes conjointes des forces de l'ordre allemande, américaine et néerlandaise, ainsi que par

Europol, l'agence européenne de coopération entre les polices criminelles.

Au cours de perquisitions dans les appartements des suspects, des sommes d'argent liquide de plus de 550.000 euros, ainsi que de fortes sommes en monnaie virtuelle ont été saisies. Des voitures et du matériel informatique ont également été récupérés, ainsi qu'une arme.

Aux Etats-Unis, ce démantèlement a permis l'arrestation de deux vendeurs présumés de drogue et la saisie d'avoirs de plusieurs millions d'euros.

SCANDINAVIE:

La grève de SAS Scandinavian Airlines Stockholm prend fin

Les pilotes de la compagnie aérienne SAS Scandinavian Airlines ont mis fin à leur mouvement, après sept jours de grève qui ont entraîné l'annulation de centaines de vols et affecté près de 360.000 passagers, rapportait vendredi la presse locale.

Les syndicats de pilotes au Danemark, en Norvège et en Suède ont conclu jeudi soir des accords de trois ans avec la direction de la compagnie scandinave, mais celle-ci prévient les passagers que des perturbations sont encore attendues «ces prochains jours», les opérations régulières devant reprendre «dès que possible».

Les négociations avec les syndicats de pilotes dans les trois pays scandinaves «sont maintenant closes», souligne SAS Scandinavian dans un communiqué, les parties ayant convenu de nouvelles conventions collectives. Ces accords concernent la prévisibilité des horaires, la sécurité de l'emploi et les salaires, en plus de la réintroduction des accords précédemment annulés portant sur la collaboration et les cheminement de carrière.

«C'est avec soulagement que je conclus maintenant que nos clients vont bientôt prendre l'avion, et que nous pourrions poursuivre notre engagement envers les voyageurs en provenance et à destination de la Scandinavie», a déclaré le CEO Rickard Gustafson, président et chef de la direction de SAS.

Les accords de trois ans «offrent une stabilité pour l'avenir et les termes de l'accord suédois sont conformes à la référence industrielle du marché du travail suédois. SAS opère sur un marché très concurrentiel et, grâce à ces accords, nous devons maintenant intensifier nos travaux pour mettre en place un SAS rentable et durable à long terme», a-t-il ajouté.

La compagnie de Star Alliance souligne qu'il est «trop tôt» pour fournir une estimation des effets financiers du conflit lancé vendredi dernier, au cours duquel 4015 vols ont été annulés, affectant environ 360 000 passagers.

MALADIES CONTAGIEUSES EN CHINE : 23.377 décès en 2018



Un total de 23.377 personnes sont mortes des suites de maladies contagieuses sur la partie continentale de la Chine en 2018, selon les données officielles, relayées samedi, par l'agence Chine Nouvelle.

Environ 7,77 millions de cas de maladies contagieuses ont été signalés sur la partie continentale en 2018, d'après la Commission nationale de la santé, dont 28 cas de choléra constatés sans décès.

Le choléra est classé en tant que pathologie contagieuse de classe «A», au même titre que la peste, pour laquelle aucun cas n'a été signalé l'année dernière.

La classe A, est le niveau le plus grave selon la loi chinoise sur la prévention et le traitement des maladies contagieuses. Pour les maladies contagieuses de classe «B», plus de trois (3) millions de cas ont été enregistrés durant la même année, causant 23.174 morts. L'hépatite virale, la tuberculose, la syphilis, la gonorrhée et la dysenterie bactérienne et amibienne représentaient 92,2% de ces cas.

Les maladies contagieuses de classe «C» ont quant à elles, tué 203 personnes en 2018.

La maladie pied-main-bouche, la diarrhée infectieuse, la grippe, les oreillons et la conjonctivite hémorragique aiguë ont été les plus courants dans cette catégorie, représentant 99,8% des cas.

SUISSE: La rougeole fait deux morts

La rougeole a fait deux morts en Suisse depuis le début de l'année, a annoncé jeudi l'Office fédéral de la santé publique, soulignant l'importance de la vaccination pour empêcher la propagation de cette maladie hautement contagieuse.

Le ministère de la Santé a souligné que le nombre des cas de rougeole était en augmentation cette année, avec 155 personnes contaminées, dont deux ont perdu la vie.

Un homme d'une trentaine d'années qui n'avait jamais été vacciné auparavant est mort après avoir été infecté par des proches.

Il a été vacciné 67 heures après son exposition au virus.

«Mais cette vaccination post-expositionnelle est arrivée trop tard : il a quand même développé la rougeole», a ajouté le ministère, précisant qu'il était mort chez lui, très peu de temps après l'apparition des premiers symptômes.

Le deuxième cas concerne un septuagénaire dont le système immunitaire était affaibli en raison d'un cancer.

On ignore comment il a contracté la rougeole. Il est mort quelques jours après l'apparition d'une «pneumonie due à la rougeole», a précisé le ministère. Le ministère rappelle que la vaccination contre la rougeole est fortement recommandée, soulignant qu'elle protège non seulement la personne qui en bénéficie, mais aussi les personnes vulnérables qui ne peuvent pas se faire vacciner pour des raisons médicales en limitant la circulation du virus dans la population.

Les autorités sanitaires mondiales s'inquiètent de l'impact de la méfiance qui se répand vis-à-vis des vaccins, relevant qu'il y avait de plus en plus de cas de rougeole dans le monde.

L'Organisation mondiale de la Santé a annoncé en avril que le nombre des cas de rougeole avait été multiplié par quatre au premier trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente, l'Afrique et l'Europe étant les régions les plus touchées.

EPIDÉMIE D'EBOLA EN RD CONGO: Plus de 1.000 morts en 9 mois

L'épidémie de fièvre hémorragique Ebola déclarée il y a neuf mois dans l'est de la République démocratique du Congo a franchi le cap des 1.000 décès au 2 mai, a indiqué vendredi soir à Kinshasa le ministère de la Santé, qui fait état de 14 nouvelles victimes pour un total de 1.008 morts.

A Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu que la transmission «intense» du virus allait se poursuivre. «A la date du 2 mai, le ministère de la Santé (de RDC) a enregistré plus de 1.000 décès causés par la maladie à virus Ebola dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri.

Le taux de létalité globale est de 65,9%», a indiqué ce ministère dans son bulletin quotidien.

L'autorité sanitaire relève que «plus de la moitié des décès sont survenus dans la ville de Butembo. Sur 1.008 décès, 523 (soit 51,9%) ont été notifiés dans les zones de Butembo et Katwa». Au 2 mai, le ministère a enregistré 14 nouveaux décès de cas confirmés. Peu avant le passage symbolique du cap des 1.000 victimes, l'OMS avait fait part de son inquiétude face à l'actuelle flambée d'Ebola, la plus grave dans l'histoire du virus à fièvre hémorragique, après celle qui a tué plus de 11.000 personnes en Afrique de l'Ouest en 2014-2016.

«Nous anticipons un scénario de transmission continue et intense», a déclaré au siège de l'OMS le directeur du Programme pour les urgences, Michael Ryan, lors d'une conférence de presse vendredi. Un vaccin expérimental a été développé et est actuellement utilisé en RDC. L'OMS avait espéré contenir l'épidémie, notamment grâce à ce vaccin, mais au cours des dernières semaines, de hauts res-



pensables de l'organisation ont admis que l'insécurité, le manque de ressources financières et les manipulations de politiques locales pour dresser la population contre les agences de santé luttant contre Ebola ont sérieusement compromis ces efforts.

Cette dixième épidémie du virus sur le sol congolais a été déclarée le 1er août dans la province du Nord-Kivu (nord-est) et marginalement en Ituri voisine.

Les activités de riposte sont régulièrement entravées par l'insécurité et les violences dans cette région où des dizaines de groupes armés sont réper-

toriés. Un médecin camerounais déployé par l'OMS pour lutter contre Ebola a été tué le 19 avril par des assaillants armés opposés à la lutte contre Ebola, alors qu'il était en réunion de travail avec son équipe à l'hôpital universitaire de Butembo.

M. Ryan a dénoncé la «manipulation politique» visant à créer un sentiment d'hostilité contre le personnel luttant contre le virus.

Le ministre congolais de la Santé, Oly Ilunga, a aussi accusé des «acteurs politiques qui ont instrumentalisé la maladie» et «contribué à la désinformation de la population».

ZIKA: Risque de séquelles neurologiques graves, selon une étude

Certains patients touchés par le virus Zika lors de l'épidémie de 2016 souffrent toujours de séquelles importantes trois ans après, révèle une étude menée en Guadeloupe et en Martinique, dans les Antilles françaises.

Un quart des malades suivis souffre encore de problèmes résiduels, comme une marche altérée ou de l'instabilité, et environ 8% sont gravement atteints, selon cette étude publiée le 26 avril dans la revue Neurology.

«Ce sont des patients qui sont généralement passés en réanimation, qui avaient un syndrome de

Guillain-Barré, donc une paralysie des quatre membres. Ils n'ont pas encore récupéré la marche et sont totalement dépendants dans les gestes de la vie quotidienne. Certains vont garder des séquelles», a détaillé Annie Lannuzel, professeur de neurologie à l'université des Antilles, qui a piloté l'étude.

Un total de 87 patients, dont six enfants, ont participé à cette étude, dont 76 ont pu être suivis dans le temps. Tous présentaient un NeuroZika, qui se caractérise par des atteintes neurologiques. L'étude met en avant que l'infection NeuroZika a pu

être identifiée par la détection des acides nucléiques du virus Zika dans l'urine, le sang ou le liquide céphalo-rachidien. Elle recommande donc une meilleure prise en compte de ces cas. «Quand on trouve le virus dans un fluide, il peut y avoir une atteinte plus sévère. Il y a un risque de passer en réanimation ou d'être intubé.

Il faut vraiment prendre en charge ces cas rapidement et précocement», a expliqué la professeure Lannuzel. Lors de la prise en charge, 54 malades affichaient des atteintes du système nerveux périphérique (nerfs), 19 du sys-

tème nerveux central (cerveau et moelle épinière) et 14 avaient une combinaison de ces deux manifestations.

Dans 75% des cas, les personnes suivies ont totalement récupéré ou ne présentent que quelques signes sans répercussion importante. Par ailleurs, trois patients sur les 87 sont décédés.

En 2016, l'épidémie de Zika avait touché plus de 66.000 personnes aux Antilles. Dans la grande majorité des cas, le virus ne s'était manifesté que par des fortes fièvres, des douleurs et des boutons sur une courte période.

CANCER: Les Etats-Unis répètent que le glyphosate n'est pas cancérigène

L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a réaffirmé mardi que l'herbicide glyphosate n'était «probablement pas cancérigène pour les humains», mais a recommandé un nouvel étiquetage pour réduire les risques écologiques, en particulier pour les papillons.

«L'EPA n'a identifié aucun risque de santé publique relatif aux utilisations actuelles du glyphosate», a déclaré Andrew Wheeler, administrateur de l'EPA, dans un communiqué.

L'agence propose en revanche que les étiquettes avertissent dorénavant du danger de la dérive du produit dans l'air pour les pollinisateurs, et notamment pour le papillon monarque.

Le glyphosate a été développé par

l'entreprise américaine Monsanto, rachetée en 2018 par le groupe allemand Bayer. Les étiquettes aux Etats-Unis devront indiquer à l'avenir que la pulvérisation aérienne ne peut avoir lieu plus de 3 mètres au-dessus des cultures, ni si le vent dépasse les 24 kilomètres par heure. Au sol, la pulvérisation ne pourra se faire plus de 1,2 mètre au-dessus des plantes et l'appareil ne devra pas pulvériser de gouttelettes plus petites que le réglage «fin».

D'autres changements à la réglementation actuelle sont proposés, par exemple pour l'utilisation du glyphosate sur l'eau. L'EPA considère que le produit présente une «toxicité faible» pour les abeilles et qu'il pose des «risques potentiels» pour les plantes

et les oiseaux. Après une période de consultation publique, l'agence publiera sa réglementation finale à la fin de l'année 2019.

Le ministre de l'Agriculture Sonny Perdue a salué une décision «fondée sur la science», soulignant que les Etats-Unis avaient la même position sur le glyphosate que d'autres pays (l'Europe et le Canada ne considèrent pas non plus le glyphosate comme cancérigène).

Le Centre international de recherche sur le cancer, une émanation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a considéré en 2015 que le glyphosate était «probablement cancérigène».

FRANCE:

Intrusion dans un hôpital lors du défilé du 1^{er} mai à Paris

Des dizaines de personnes ont fait brièvement irruption mercredi dans l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris en marge du défilé émaillé de heurts du 1er mai, provoquant l'indignation des autorités et des personnels de santé, rapportent jeudi des médias.

Certains «ont tenté de pénétrer dans un service de réanimation avant d'être délogés par la police». «Une trentaine de personnes ont été interpellées», selon le Parquet de Paris. Certains avaient «des gestes violents et menaçants», a raconté sur la radio France Inter la directrice de l'établissement Marie-Anne Ruder, ajoutant que le personnel était «profondément choqué que l'hôpital puisse devenir une cible».

S'exprimant sur la radio Europe 1, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a dénoncé un incident «inqualifiable», estimant que cette intrusion est «inqualifiable» et révélant d'un «niveau de violences et de comportements indignes».

«C'est la première fois qu'il y a une exaction dans un hôpital (...). Je pense que tous les Français, comme moi, sont extrêmement choqués, c'est inqualifiable» a-t-elle noté. «Rentrer dans un hôpital, forcer des grilles, faire peur à des patients, faire peur à des soignants, vouloir rentrer dans une salle de réanimation...

Je pense qu'on atteint vraiment des sommets d'incivilité», a ajouté la ministre, soulignant que l'enquête devra toutefois encore éclaircir les circonstances exactes de l'incident. «Il y a peut-être des personnes qui se sont réfugiées» (pour fuir les violences, ndlr), «d'autres qui ont peut-



être voulu commettre des vols», notamment de matériel informatique.

Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, qui s'est déplacé sur le site, a évoqué une «attaque» par des militants anticapitalistes d'ultra-gauche «black blocs». Le directeur général de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Martin Hirsch, a de son côté dénoncé «la mise en danger de patients» par «une bande de manifestants/casseurs» et annoncé déposer plainte.

La Pitié-Salpêtrière est située à proximité de la place d'Italie, dans le

sud de Paris, où le parcours de la manifestation syndicale a pris fin dans un nuage de gaz lacrymogène et après des heurts.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté mercredi en France pour le traditionnel défilé du 1er-mai, à l'appel des syndicats et des «gilets jaunes» en rébellion depuis plus de cinq (5) mois contre la politique du gouvernement.

Les manifestations se sont déroulées dans le calme en province selon des médias, mais le défilé parisien a été émaillé de violences et de heurts entre des manifestants et les forces de l'ordre.

ÉTATS-UNIS:

Les Etats-Unis autorisent un vaccin contre la dengue

Les Etats-Unis ont approuvé à leur tour le premier vaccin contre la dengue Dengvaxia autorisé dans plusieurs pays mais qui vient d'être interdit aux Philippines. La Food and Drug Administration (FDA) a approuvé mercredi la vente du vaccin pour les enfants de 9 à 16 ans ayant déjà contracté le virus et vivant dans des territoires à risque, comme les îles américaines de Porto Rico dans les Caraïbes, ou Guam dans le Pacifique. L'Union européenne (UE) a approuvé en décembre ce vaccin, mais également seulement pour les personnes ayant déjà été infectées par le virus.

Contrairement aux Américains, les Européens l'ont autorisé aux personnes jusqu'à 45 ans.

Le laboratoire concerné s'est aperçu fin 2017 que le vaccin, lorsqu'il était donné aux enfants n'ayant jamais eu la dengue auparavant, pouvait provoquer des symptômes similaires à une infection par la dengue, avec des conséquences graves pouvant aller jusqu'à la mort.

Les Philippines avaient été l'un des premiers pays, en 2016, à approuver Dengvaxia.

Une grande campagne de vaccination d'écoliers avait été lancée, avant d'être totalement arrêtée l'année suivante. Manille a depuis engagé des poursuites contre des cadres du groupe pharmaceutique français «Sanofi» pour «négligence grave ayant entraîné la mort», en l'occurrence dix enfants.

A ce jour, dix-neuf pays ainsi que l'Union européenne ont autorisé le vaccin contre cette maladie transmise par des moustiques.

Etats-Unis: Les suicides des mineurs en hausse après la diffusion d'une série télé

Lorsque la série «13 Reasons Why», qui retrace l'histoire d'une adolescente mettant fin à ses jours, a été diffusée en 2017, beaucoup se sont inquiétés de l'impact sur les spectateurs: une étude vient de montrer une hausse «significative» des suicides chez les mineurs aux Etats-Unis dans les mois qui ont suivi.

Jeffrey Bridge et son équipe du Nationwide Children's Hospital de l'Ohio ont analysé les statistiques officielles des suicides entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (180.655 morts au total).

Selon leurs calculs, un pic de suicides a été enregistré chez les Américains âgés de 10 à 17 ans dès la diffusion de la série par Netflix en mars 2017.

Le mois d'avril 2017 a même connu le plus fort taux de suicides dans cette catégorie de la population sur les cinq années prises en compte par l'étude, publiée dans le Journal de l'Académie américaine de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Au total, les auteurs de l'étude estiment à «195 le nombre de morts supplémentaires par suicide chez les jeunes âgés de 10 à 17 ans entre le 1er avril et le 31 décembre 2017, dans la foulée de la diffusion de la série», soit une hausse de près de 29%.

Contrairement à leur hypothèse de départ, cette surmortalité a essentiellement touché les garçons.

Les chercheurs ne sont toutefois pas en mesure d'établir un lien de causalité entre le visionnage de la série télévisée et cette recrudescence de suicides, qu'ils n'ont d'ailleurs pas constatée dans les autres segments de la population (18-64 ans).

Et d'autres facteurs ont pu jouer un rôle dans cette augmentation, reconnaissent-ils.

Mais pour le Dr Bridge, «le suicide dépeint dans «13 Reasons Why» est raconté de manière irréaliste et sensationnaliste» et la méthode employée par la victime, Hannah, est montrée de manière explicite avec des détails macabres, a-t-il déploré lors d'un entretien avec l'AFP. «Cela peut être traumatisant pour ceux dont un proche s'est suicidé ou qui ont commis une tentative de suicide, et cela peut aussi dans certains cas fournir un exemple», a ajouté le chercheur, qui enseigne la pédiatrie et la psychiatrie à l'Université d'Etat de l'Ohio. Une autre étude avait déjà mis en évidence un accroissement de 19% des recherches sur internet concernant le suicide et les moyens de se suicider dans les 19 jours qui avaient suivi la diffusion de la série controversée. De nombreux professionnels de santé ou de l'éducation s'étaient émus de la diffusion de «13 Reasons Why», la jugeant potentiellement néfaste pour des populations vulnérables, comme les adolescents.

Netflix, qui a reconduit la série pour une troisième saison, a indiqué être «en train d'analyser l'étude» du Nationwide Children's Hospital pour être sûr de traiter le sujet «de manière responsable».

AP3

SELON L'OMS:

Un bébé allaité a moins de risque de devenir obèse

Les bébés allaités ont moins de risque de devenir obèses que ceux nourris au lait en poudre, en particulier si l'allaitement dure au moins six mois, montre une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée mardi, qui porte sur 16 pays européens.

«Les enfants qui n'ont jamais été allaités ont 22% de probabilité en plus d'être obèses» par rapport à ceux qui ont été nourris au moins en partie au lait maternel pendant six mois ou plus, constate l'OMS à partir de l'analyse d'un échantillon d'environ 30.000 enfants âgés de 6 à 9 ans.

L'étude, coordonnée par l'Institut national de

santé Ricardo Jorge (INSA), du Portugal, établit un lien entre la durée de l'allaitement et son caractère protecteur contre l'obésité, puisque les enfants allaités moins de 6 mois présentent 12% de risque en plus d'être obèses à l'âge de 6 à 9 ans que ceux ayant bénéficié d'un allaitement prolongé. Cette différence statistique, établie sur la moyenne des 16 pays étudiés, se retrouve de façon nette dans certains pays, mais pas tous, soulignent les auteurs, à l'occasion du Congrès européen sur l'obésité, qui se tient à Glasgow jusqu'à mercredi. Ainsi, en Italie, 21,2% des enfants de 6 à 9 ans n'ayant jamais été allaités sont

obèses, contre 16,8% pour la moyenne de cette tranche d'âge. De même, en Espagne, ces proportions sont de 21% et 17,7% respectivement.

En revanche, en France, l'écart est peu significatif, avec autour de 7% d'enfants obèses quel que soit leur mode d'alimentation au début de leur vie.

Ces résultats devraient inciter les autorités de santé à «encourager l'allaitement» dans le cadre de leurs politiques de prévention de l'obésité, avec une meilleure formation des professionnels de santé, un encadrement plus strict du marketing des fabricants de lait en poudre et une législation plus protectrice pour les mères

allaitantes, estiment les auteurs de l'étude.

Dans une autre étude publiée à l'occasion du congrès, l'OMS souligne que de nombreux pays européens peinent à faire reculer le niveau de l'obésité infantile, en dépit des politiques de prévention actuellement déployées.

L'OMS recommande un allaitement exclusif au sein jusqu'à l'âge de six mois puis la poursuite de l'allaitement «de six mois à deux ans, voire plus», complété par une autre alimentation.

L'organisme international a fixé pour objectif d'atteindre «au moins 50%» d'enfants en allaitement exclusif les six premiers mois d'ici 2025.

GHANA:

Le Ghana lance un vaccin contre le paludisme

Le Ghana a lancé mardi une campagne sanitaire utilisant le premier vaccin mondial contre le paludisme, une maladie qui tue des centaines de milliers de personnes chaque année, particulièrement les enfants. Les premiers vaccins ont été administrés à Cape Coast, à environ 150 km à l'Ouest de la capitale ghanéenne, Accra.

«J'espère que cela nous aidera à éliminer le paludisme afin que le Ghana puisse être un pays exempt de paludisme», a déclaré le chef de la polyclinique Ewim, Dr Justice Arthur. Les enfants âgés de six à 24

mois seront les premiers bénéficiaires de cette initiative lancée par le ministère de la Santé du Ghana et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le vaccin n'est qu'une partie de la prévention.

Les méthodes existantes - notamment dormir sous des moustiquaires et pulvériser les chambres à l'insecticide - restent préconisées.

Au seul Ghana, 5,5 millions de cas de paludisme ont été confirmés en 2018.

Selon l'OMS, le paludisme a tué 435.000 personnes en 2017 dans le monde. Le nombre de cas de conta-

mination est passé à 219 millions en 2017, soit deux millions de plus qu'en 2016.

Plus de 90% des cas se sont produits en Afrique. Les moustiques ont développé une résistance accrue aux médicaments couramment utilisés, ce qui complique la lutte contre la maladie.

«Nous avons franchi un cap passionnant et attendu depuis longtemps dans la lutte contre le paludisme et ses effets dévastateurs sur les plus vulnérables», a déclaré le patron de l'OMS au Ghana, Owen Kaluwa.

ANESTHÉSIE

COMPRENDRE CE QUI SE PASSE SUR LA TABLE D'OPÉRATION

L'équipe d'anesthésie surveille en permanence le fonctionnement cardiaque, respiratoire, la profondeur de l'endormissement, le contrôle de la douleur... Vous pouvez dormir tranquille !

Peut-on se réveiller durant une anesthésie générale ?

Certaines personnes disent avoir entendu des voix durant l'anesthésie, ou se souviennent de certaines choses qui se sont passées... « On peut être obligé d'alléger par moments le niveau d'anesthésie pour maintenir la tension artérielle, c'est un équilibre délicat à maintenir tout au long de l'intervention. Mais les réveils au beau milieu d'une intervention sont des accidents extrêmement rares. Et fort heureusement, être conscient ne veut pas dire ressentir la douleur », rassure le Pr Jean Mantz. Les anesthésistes disposent de nouveaux moyens pour mesurer la profondeur du sommeil et éviter qu'il ne soit trop superficiel ou trop lourd. Et les rares patients traumatisés par des réveils bénéficient d'une prise en charge spécifique.

Que fait-on en cas d'allergie aux anesthésiants ?

Le risque grave le plus fréquent est l'allergie au curare, pour laquelle il n'existe pas de test prédictif fiable. Elle peut provoquer de l'hypertension, un oedème de Quincke ou de la tachycardie, fatals dans des cas exceptionnels. Les anesthésistes sont particulièrement vigilants dans les minutes qui suivent l'injection des produits, prêts à réagir très vite avec des protocoles adaptés.

Peut-on rester paralysé après une péridurale ou une rachianesthésie ?

Ces deux techniques dites « péri-médullaires », consistant à anesthésier les nerfs autour de la moelle épinière en mettant en place un cathéter (péridurale), ou à injecter un anesthésique local directement dans le liquide céphalo-rachidien avec une petite aiguille (rachianesthésie), sont encore l'objet de craintes irrationnelles. Les accidents graves, comme la paralysie ou la perte de contrôle des sphincters, concernent en réalité moins d'un cas sur 100 000. Après une péridurale, on peut ressentir une baisse de sensibilité, des fourmis dans les jambes ou des douleurs lombaires. Cela ne dure en général pas plus de quelques jours.

Chez les enfants, utilise-t-on les mêmes techniques ?

La pose d'une perfusion est plus délicate chez les enfants du fait du petit calibre de leurs veines et de leur appréhension. Ils sont donc le plus souvent endormis par des gaz halogénés inhalés par un masque ou en « soufflant dans un ballon ». Les veines se dilatent et l'on met alors en place une perfusion pour entretenir l'anesthésie et l'analgésie. L'hypnose peut être utilisée en complément.



L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE AVANT UN AN NUIT À LA MÉMOIRE



Réaliser une anesthésie générale sur un enfant de moins d'un an nuirait à sa mémoire vie selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les tout-petits sont ultra sensibles aux anesthésies générales selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Neuropsychopharmacology*. En effet, cet acte chirurgical empêche la mémoire de se développer parfaitement. Les chercheurs de l'Université de Californie San Francisco ont mené deux études scientifiques. L'une sur des rats, l'autre sur des enfants qui avaient subi une anesthésie générale avant leur 1 an. Les

scientifiques ont cherché à comprendre son impact sur la mémoire humaine, sachant qu'elle pouvait détruire certaines cellules nerveuses et affecter le fonctionnement des synapses.

La mémoire des enfants anesthésiés est affectée mais pas l'intelligence

33 bébés rongeurs ont été anesthésiés puis testés dans des épreuves de reconnaissance des odeurs. Ces animaux ont comparativement une mémoire plus faible et identifient moins bien les aromates que les

autres rats. Puis, les scientifiques ont étudié la mémoire de deux groupes de 28 enfants de 6 à 11 ans anesthésiés avant un an ou pas. Les enfants ont passé des tests cognitifs, de Q.I. et de comportement. Les chercheurs ont remarqué que la mémoire des enfants anesthésiés était diminuée. En revanche, les scores aux autres tests (Q.I., communication, comportement) ne diffèrent pas de ceux des enfants témoins.

« Les enfants n'étaient pas différents en terme d'intelligence ou de comportement, mais ceux qui avaient subi une anesthésie avant un score significativement plus bas que les

autres » indique Greg Stratman, anesthésiste et auteur de l'étude. Or « des déficits de mémoire même minimes peuvent avoir des conséquences immédiates en réduisant la capacité d'apprentissage des enfants » explique le chercheur.

« Ces résultats peuvent nous inciter à nous poser des questions sur la nécessité de certains anesthésiques », indique Greg Stratman, l'un des co-auteurs de l'étude.

« Mais d'autres études sont nécessaires pour comprendre si ces effets négatifs de l'anesthésie générale sur la mémoire sont réversibles ou pas » conclut le chercheur.

Anesthésie : certains patients se réveillent durant une opération

Le phénomène est suffisamment rare pour ne pas s'inquiéter sur la table d'opération. Mais quand il se produit, il peut causer un vrai traumatisme chez les patients concernés. Avez-vous déjà réagi que vous vous réveillez en pleine opération et que vous entendez les bruits des instruments chirurgicaux ? Hélas, ce scénario cauchemardesque a déjà été vécu par quelques patients (malchanceux).

Les anesthésistes du Collège royal des anesthésistes et de l'association des anesthésistes de Grande Bretagne et d'Irlande quantifient le phénomène de réveil malgré l'anesthésie générale dans une étude. Ils ont passé au

scalpel plus de 3 millions d'opérations réalisées pendant un an dans les deux pays. Les résultats ont de quoi affoler les phobiques de l'hôpital : 300 cas de réveils pendant l'opération malgré l'anesthésie ont été comptabilisés. Cela représente grosso modo un cas tous les 19 000 interventions.

Si les réveils se produisent pour la plupart au début ou pendant la fin de l'intervention chirurgicale, 41 % peuvent donner lieu à un traumatisme sur le long terme. Les personnes ayant été victimes décrivent des expériences de peur panique, de douleur, de choc ou encore d'incapacité à communiquer tout en étant paralysé. 90 % des réveils se déclenchent après avoir administré

au patient une combinaison de médicaments tels qu'un déscontractant musculaire (pour paralyser les muscles pendant l'opération) et d'autres médicaments qui font perdre conscience. Une erreur de dosage peut aussi être à blâmer, un traitement insuffisant pouvant laisser le patient paralysé sans réussir à s'endormir.

Le Dr Tim Cook, un des auteurs de l'étude, cité par la BBC, insiste sur le fait que ces réveils restent rares. Mais « ce rapport doit permettre aux anesthésistes d'être plus attentifs à la prévention des épisodes de "conscience" pendant les opérations ». Vous êtes-vous déjà réveillé pendant une opération ? Exprimez-vous sur le forum !

**BIEN
CHOISIR SES
PANSEMENTS
CONTRE
LES AMPOULES
AU TALON**



Si les ampoules sont votre talon d'Achille, il est important de choisir les bons pansements pour éviter les frottements entre le pied et la chaussure et accélérer la cicatrisation.

Les pansements double peau sont-ils mieux ?

Oui, ce type de pansement a rangé les autres au rang des oubliettes. La raison : il permet une cicatrisation en milieu humide dans de bonnes conditions. Tout en mettant l'ampoule à l'abri des pressions, des frottements, de l'eau et de la poussière.

En quoi sont-ils si pratiques ?

On passera sur le fait que 2 ou 3 jours et même plus. Quand ils commencent à se décoller tout seuls, c'est le signe qu'il est temps de les changer (mais il faudra les retirer avec beaucoup de délicatesse). Entre-temps, on peut prendre des bains ou des douches sans problème. Ce qui risque d'être troublant en revanche, c'est de les voir gonfler au fur et à mesure que l'épiderme se reconstitue.

En quoi les sont-ils moins ?

On passera sur le fait que si on les coupe on les rend inefficaces, pour mieux pointer du doigt l'importance du respect de la technique de pose, clé du succès.

- La peau sera parfaitement propre, désinfectée (surtout si l'ampoule est percée) et sèche.
- Le pansement sera préchauffé dans la paume des mains pour ramollir le gel hydrocolléide et faciliter l'ajustement sur l'ampoule et la peau autour.
- Les bords seront lissés pour améliorer l'adhésivité.
- Enfin, on se rappellera que leur utilisation est à éviter en cas de diabète, d'infection et/ou dans des pays où les conditions de propreté sont douteuses (risque infectieux).

3 règles pour prévenir les ampoules

- Pas de chaussures trop grandes ou trop serrées.
- Pas de chaussettes, bas ou collants enfilés encore humides.
- Pas (trop) de synthétique, qu'il s'agisse des chaussettes ou des chaussures.

OBÉSITÉ : LE DANGER DES «GROS VENTRES» MIEUX EXPLIQUÉ

Une étude montre pourquoi les obésités "gynoides" sont nettement moins graves que celles dites "androides", localisées à l'abdomen. Explications.



L'obésité est parfois - mais pas systématiquement - à l'origine de complications métaboliques, donc du développement d'un diabète de type 2 (mais aussi de pathologies, vasculaires...). Les équipes de Nicolas Ventechef* et d'Irina Udolova**, en collaboration avec plusieurs autres chercheurs***, viennent de réussir à élucider une partie des mécanismes impliqués dans le développement de ces problèmes liés à une importante surcharge pondérale. Les résultats de leurs travaux ont été publiés hier sur le site de la revue Nature Medicine. L'enjeu est important puisque le nombre des personnes souffrant de sturpoids et d'obésité, dans le monde, est estimé à plus d'un milliard et demi.

Depuis une dizaine d'années, les spécialistes ont mis en évidence la présence d'un état inflammatoire chronique chez certains patients obèses. Et cet état est suspecté de jouer un rôle fondamental dans le développe-

ment des pathologies métaboliques associées. "Cette inflammation résulte d'une activité anormale du système immunitaire observée à la fois au niveau systémique (dans le sang) et local (dans les organes métaboliques comme le foie, les muscles, le pancréas et surtout le tissu adipeux)", précise le communiqué de l'Inserm.

Mais attention, il y a deux types d'obésité en fonction du lieu de stockage des graisses. Lorsque le tissu adipeux se localise essentiellement sous la peau, les spécialistes parlent d'obésité gynoides. Les femmes savent bien de quoi il s'agit, mais elles ignorent souvent que cette forme de surcharge pondérale "superficielle" est bien moins néfaste que celle qui atteint le plus souvent les hommes, l'obésité androïde. Et c'est quand le tissu adipeux siège dans l'abdomen qu'il devient une source importante de médiateurs pro-inflammatoires, ces "messages chimiques" aux conséquences déléteres. "Ce

phénomène est notamment provoqué par l'accumulation de macrophages (variété de globules blancs jouant un rôle d'éboueur, NDLR) de type pro-inflammatoire", précisent les chercheurs.

Des souris et des hommes...

La caractérisation de ces macrophages leur a permis d'identifier le facteur qui active ces fameux macrophages du tissu adipeux dans l'obésité. Pour bien démontrer son importance, les auteurs ont créé des souris déficientes pour ce facteur puis les les ont soumises à un régime riche en graisses, qui provoque habituellement une obésité et un diabète de type 2.

Ces rongeurs ont grossi, mais sans développer de complications métaboliques, contrairement aux autres souris. L'explication est simple : un stockage préférentiel des graisses dans la région sous-cutanée (protectrice) et non intrabdominale (délétere).

Les données obtenues chez les

souris ont été confirmées chez des patients en surpoids, voire massivement obèses. "Cette étude pionnière suggère que le système immunitaire (et les macrophages du tissu adipeux) influencent directement l'accumulation de la masse grasse dans la région viscérale, susceptible d'être ciblée dans la prévention du diabète de type 2", concluent les auteurs. Ils estiment donc qu'il est "crucial de déchiffrer les différentes facettes de l'inflammation pour mieux appréhender les pathologies multifactorielles associées à l'obésité comme le diabète de type 2".

* Centre de recherche des Cordeliers, Unité mixte de recherche Inserm, Université Pierre-et-Marie-Curie 1931, Paris.

** (Institut de rhumatologie, Université d'Oxford, Royaume-Uni).

*** Des chercheurs du CNRS, de l'Université Paris-Diderot, d'ICAN, de l'Université Paul Sabatier de Toulouse et de l'Université Charles de Prague (République Tchèque).

LE JEÛNE EST-IL UNE THÉRAPIE ?

Si son efficacité est reconnue dans certains pays, le jeûne ne doit pas être entrepris sans avis médical car un suivi est nécessaire.

S'il a longtemps fait partie des thérapies traditionnelles, le jeûne a été oublié par la médecine moderne. Mais il reste proposé dans certains établissements spécialisés d'Allemagne et d'Europe de l'Est, où il est parfois même pris en charge par l'Assurance maladie. Pour le Dr Françoise Wilhelm de Toledo, auteur de « L'Art de jeûner » (éd. Jouvence, 2013) et directrice de la clinique Buchinger d'Überlingen, en Allemagne, qui pro-



pose des jeûnes thérapeutiques encadrés médicaux, « la privation de

nutrition périodique a des effets thérapeutiques que nos constatons depuis des décen-

nies sur nos patients. Et de récentes études américaines ont permis d'en comprendre les mécanismes. » On sait que cliniquement, le jeûne entraîne une perte de poids, une baisse de l'hypertension artérielle et une amélioration du diabète de type 2.

« Il réduit l'ensemble des facteurs de risque cardiovasculaire », traduit le Dr Wilhelm de Toledo. Il est aussi prouvé que le jeûne a un effet sur les maladies chroniques inflammatoires : arthrite, polyarthrite, asthme, gastrite, colite ou allergies. Enfin, il a une action bénéfique en cas de stress et de burn-out.

TUNISIE:

«Des projets d'attentats» au mois de Ramadan, déjoués



Le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé hier avoir déjoué des projets d'attentats «soigneusement planifiés», pour le mois de Ramadan 2019, rapporte l'agence TAP. «Cette action intervient dans le cadre de la poursuite de l'opération sécuritaire entamée le 1er mai au Mont Chaambi, à Kasserine», a précisé le département de l'Intérieur dans un communiqué, reproduit par la même source.

L'opération sécuritaire s'est, jusque-là, soldée par l'interpellation de Raed Touati, un terroriste classé «très dangereux». À ce propos, le département de l'Intérieur a «également recueilli des informations d'une «extrême importance» sur des projets d'attentats qui étaient programmés pendant le mois de Ramadan», soulignant la poursuite des efforts pour l'arrestation d'un terroriste, toujours en cavale. Le terroriste Raed Touati a été appréhendé dans une opération sécuritaire préventive menée, mercredi au Mont Chaambi, à Kasserine (centre-ouest), selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Sofiene Zaag.

CENTRE DU MALI:
18 civils tués dans une double embuscade

Dix-huit civils ont été tués dans une double embuscade menée par des hommes armés à deux jours d'intervalle dans une même commune du centre du Mali, ont indiqué vendredi des élus locaux et d'une source de sécurité.

«Mercredi, 12 civils ont été tués par des hommes armés dans le village de Tigula, dans la commune rurale de Mondoro.

Judi, six autres civils partis à la recherche des corps des douze tués ont été à leur tour tués par les mêmes hommes», a déclaré vendredi un élu de Mondoro, cité par l'AFP.

Le déroulement des faits et le bilan ont été confirmés par un autre élu municipal. «Mercredi, un véhicule de l'armée qui transportait des vivres, près du village de Tigula, a explosé, tuant un militaire. Ayant entendu l'explosion, les villageois ont pris la direction du lieu (de l'explosion) pour secourir les militaires lorsque des terroristes sont intervenus pour les exécuter», a détaillé cet élu local. Six autres civils partis jeudi à la recherche du premier groupe de personnes dont ils étaient sans nouvelles ont été à leur tour «tués par les terroristes», a-t-il poursuivi. Le bilan de 18 civils tués est également confirmé par une source de sécurité, qui n'a cependant pas fait état du soldat tué. «Les assaillants ont mis des mines dans les corps des douze civils. On ne sait pas très bien encore si c'est en voulant prendre les corps que les six (autres civils) ont été tués ou s'ils ont été exécutés comme les autres», a indiqué cette source de sécurité.

LIBYE:

50.000 Libyens déplacés suite à l'agression contre Tripoli (ONU)

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a affirmé que plus de 50 000 Libyens ont été forcés à quitter leurs foyers à Tripoli suite à l'agression menée depuis le 4 avril dernier par les troupes de Khalifa Haftar contre la capitale libyenne, ont rapporté hier des médias locaux.

S'appuyant sur les données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), M. Dujarric a indiqué vendredi que les combats acharnés en cours dans la capitale libyenne ont provoqué le déplacement de plus de 50 000 personnes, dont la plupart cherchent à trouver refuge chez leurs parents, tandis que 29 abris publics en service hébergent environ 2.750 habitants, ont indiqué les mêmes sources.

Exprimant, à l'occasion, les «vives préoccupations» de l'ONU quant aux conséquences de ces combats «acharnés» dans le sud de Tripoli sur les civils, M. Dujarric a déploré les informations faisant état de «l'utilisation extensive des frappes aériennes et des tirs de barrage de roquettes» par les troupes de Haftar contre des cités résidentielles de la capitale.

«Actuellement, environ 32.000 personnes ont pu être couvertes par l'aide humanitaire», a fait savoir M. Dujarric, ajoutant que plus de 3.400 réfugiés et migrants ont été coincés dans des centres d'hébergement qui sont déjà ou presque exposés aux combats.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, poursuit ses efforts en contactant les différentes parties prenantes dans l'optique d'apaiser les tensions, a poursuivi le porte-parole, alors que le Conseil de sécurité peine



à adopter une résolution proposée par la Grande Bretagne prévoyant un cessez-le-feu et la mise en place d'un dispositif humanitaire pour venir en aide aux populations.

Mercredi, M. Salamé a rencontré le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Sarraj, ainsi que des représentants locaux, exprimant le soutien total de l'ONU pour aider les civils touchés par l'agression des troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli où siège le gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale.

La capitale libyenne a été agressée

depuis le 4 avril dernier par des troupes de Khalifa Haftar venues de l'Est du pays pour s'emparer de Tripoli au moment où d'intenses préparatifs avaient été menés par l'ONU pour tenir une conférence de réconciliation nationale à Ghadamès à la mi-avril. Celle-ci avait été alors suspendue par l'Envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, dénonçant des «bombardements aveugles contre des civils».

Depuis le début de l'agression, ils sont 345 personnes qui ont été tuées et 1.652 autres blessées, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) datant du 28 avril.

Libye: 161 migrants interceptés par les garde-côtes en Méditerranée

Un total de 161 migrants dont quinze (15) femmes et cinq (5) enfants ont été interceptés jeudi à bord de deux embarcations par les garde-côtes libyens en mer Méditerranée, et ont été ramenés en Libye, ont annoncé le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et la marine libyenne.

Dans un communiqué reproduit samedi par des médias, la marine libyenne précise que ces 161 migrants, dont 15 femmes et cinq enfants, ont été interceptés sur «deux bateaux pneumatiques» à environ 150 kilomètres au

nord-ouest de Khoms. Ces «réfugiés et migrants» ont été débarqués à Khoms, a précisé le HCR dans un tweet vendredi, soulignant que quelque 1.287 personnes ont été «interceptées/secourues» par les garde-côtes libyens en 2019, lors de 15 opérations.

Un centre de détention de migrants se trouve dans cette ville côtière située à 120 kilomètres à l'est de Tripoli.

Mercredi, la marine libyenne avait annoncé avoir ramené à Khoms 96 migrants, des hommes majoritairement soudanais et bangladais, interceptés la veille.

SÉNÉGAL:

Le Parlement examine la suppression du poste de Premier ministre

Les députés sénégalais devaient examiner hier un projet de révision de la Constitution devant mener à la suppression du poste de Premier ministre, rapportent des médias, une initiative «dénoncée» par l'opposition et la société civile.

La révision porte au total sur au moins 22 articles de la Constitution, établissant un nouvel équilibre entre les pouvoirs et renforçant le caractère présidentiel du gouvernement sénégalais. Parmi les changements dans ce projet de loi adopté le 17 avril par le gouvernement, le président de la République ne pourra plus dissoudre l'Assemblée nationale, laquelle ne pourra plus déposer une motion de censure pour «renverser» le gouvernement. Un député nommé ministre pourra également retrouver son mandat à l'Assemblée s'il est limogé du gouvernement. L'Assemblée nationale est largement contrôlée par la majorité présidentielle menée par l'Alliance pour la République (APR), la formation du président Macky Sall, réélu il y a deux mois. Le 6 avril, M.



Sall a reconduit à la tête du gouvernement Mohammed Boun Abdallah Dionne, «le chargeant de préparer lui-même la disparition à brève échéance de sa fonction», selon des médias. Toutefois, les principaux partis d'opposition et la société civile s'opposent à cette révision constitutionnelle.

Il s'agit du Parti démocratique sénégalais (PDS) de l'ex-président Abdoulaye Wade qui l'a qualifié de «sans intérêt», notant dans un com-

munié, que cette réforme a été «volontairement dissimulée pendant la campagne électorale».

Les quatre rivaux à la présidentielle du 24 février de M. Sall, à savoir l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, le député Ousmane Sonko, l'ancien ministre Madické Niang et l'universitaire Ibrahima Sall, ont aussi dénoncé cette réforme.

Ils «réprochent le fait que des modifications aussi substantielles de la Constitution aient été initiées en l'absence de toute forme de concertation», selon un communiqué commun, relayé par des médias, soulignant que «des réformes d'une si grande ampleur ne seraient légitimes que si elles sont effectuées par voie référendaire (...)».

D'autre part, plusieurs organisations de la société civile ont appelé à des manifestations «pacifiques» samedi devant l'Assemblée nationale, située dans le centre-ville de Dakar où toute manifestation est interdite en vertu d'un arrêté ministériel de 2011.

SYRIE: «Washington utilise les Kurdes pour saper le processus d'Astana»

Le ministère russe des Affaires étrangères a accusé, hier, Washington d'avoir utilisé le mouvement séparatiste kurde en Syrie pour réaliser ses projets de présence à long terme dans le pays, soutenant que ceci sape ainsi les acquis du processus d'Astana portant sur le règlement de la crise syrienne, ont rapporté des médias locaux.

Les dirigeants kurdes, soutenus par des pays occidentaux, ont tenté d'organiser un «congrès» vendredi à Ain Issa au nord syrien devant réunir toutes les tribus et mouvements politiques syriens.

Toutefois, après avoir échoué à obtenir une large représentation, les organisateurs ont été contraints de déclasser le statut de «congrès» à celui de «conférence», a réagi la diplomatie russe dans un communiqué cité par l'agence russe Tass.

A ce propos, la diplomatie russe a souligné que «les États-Unis et leurs alliés ont toujours été résolus à régler la crise syrienne uniquement dans le but d'assurer sa présence à long terme dans ce pays» et tentent à créer «un quasi-Etat sur la rive est de l'Euphrate», a poursuivi la même source. «Cet événement, qui vise évidemment à scinder le pays, viole de manière flagrante les principes déclarés des Nations unies de préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République arabe syrienne, y compris ceux énoncés dans la résolution 2254 du Conseil de sécurité», a rappelé le communiqué du ministère russe. «Cette action (organisation de la conférence) déclenche une nouvelle spirale de tension et détruit cette construction fragile, qui permet de parvenir à un accord dans un Etat syrien multinational. Elle vise clairement à saper les efforts de la communauté internatio-



nale, de l'ONU et des Etats garants (Russie, Iran, Turquie) du format Astana sur le règlement de la crise syrienne le plus rapidement possible », a dénoncé, en outre, la diplomatie russe. La plupart des chefs de tribus) notamment arabes de l'Euphrate oriental se sont opposés à l'idée de la tenue de ce congrès, a fait savoir la même source, faisant état à l'occasion «d'importantes sommes d'argent allouées par Washington pour corrompre des délégués».

«Les organisateurs ont recruté des participants dans les camps de réfugiés, y compris le camp d'Al Hou où les détenus affamés étaient prêts à tout faire pour sauver leur vie», a précisé le document du ministère russe, ajou-

tant que Washington a également eu recours au «chantage et à la force» pour faire venir des délégués.

Notons que le ministère syrien des Affaires étrangères a dénoncé, samedi, la tenue de la dite «conférence «la qualifiant de «trahison».

Dans une déclaration à l'agence Sana, une source du ministère des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné «la soi-disant conférence des tribus syriennes tenue dans la ville syrienne Ain Issa, région sous contrôlée de milices armées et des forces occidentales», soutenant que cette «rencontre de trahison» a été mise en «échec grâce au boycott de la majorité des tribus arabes authentiques».

PALESTINE: 2 Palestiniens tués dans des raids israéliens sur Gaza

Au moins deux Palestiniens ont été tués et quatre autres ont été blessés, hier matin, dans de nouvelles agressions menées par les forces d'occupation israélienne dans le nord de la bande de Gaza, portant ainsi le bilan à 6 morts et à 54 blessés depuis vendredi ont rapporté des médias locaux.

Deux Palestiniens ont été tués et quatre autres ont été blessés dans une série de raids effectués par les forces d'occupation israélienne, samedi matin, dans le nord de la bande de Gaza, a indiqué le ministère palestinien de la Santé, cité par l'agence Wafa.

Selon le ministère palestinien, il s'agit d'un jeune de 22 ans portant le nom d'Imad Naser, alors que l'identité de la deuxième victime de ces bombardements n'a pas été encore dévoilée, a poursuivi la même source. Outre l'usage des tirs d'artillerie, l'aviation de l'occupant a bombardé des terres agricoles et des cités résidentielles au nord de Gaza, faisant plusieurs blessés, a indiqué Wafa, citant le cas de quatre Palestiniens ayant subi différentes blessures avant d'être transférés vers un hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

Vendredi soir, quatre Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza, deux dans des affrontements le long de la barrière érigée par l'occupation et deux dans un raid israélien, a fait savoir une source palestinienne. Il s'agit, selon le ministère de la Santé, d'Abdallah Abou Mallouh, âgé de 33 ans, et Alaa al-Boulli (29 ans), Raïd Abou Teer (19 ans), alors que l'identité du quatrième mort n'a pas été encore communiquée. Le ministère de la Santé à Gaza a, en outre, fait état de 50 Palestiniens blessés par des tirs des soldats de l'occupant israélien lors des manifestations de vendredi. Au moins 269 Palestiniens ont été tués depuis le début de la manifestation «la Grande Marche du retour» en mars 2018, réclamant la levée du blocus israélien imposé à Gaza et le droit au retour des réfugiés palestiniens chassés de leurs terres lors de la création d'Israël en 1948.

VENEZUELA : 18 mandats d'arrêt délivrés suite à la dernière tentative de coup d'Etat

Le procureur général vénézuélien, Tarek William Saab, a déclaré que la justice de son pays a délivré 18 mandats d'arrêt à l'encontre de civils et de militaires soupçonnés d'être impliqués dans la récente tentative de coup d'Etat mené par l'opposition contre le gouvernement légitime de Nicolas Maduro, ont rapporté hier des médias locaux.

«Nous avons lancé 18 mandats d'arrêt à l'encontre de civils et de militaires impliqués dans le complot.

Dix-sept perquisitions ont été effectuées et des preuves ont été rassemblées et qui ont permis d'arrêter plusieurs personnes, dont certains sont en train d'être auditionnés», a indiqué vendredi M. Saab dans un communiqué, cité par les mêmes sources. Selon le procureur, l'un des principaux partisans de la tentative de coup d'Etat, le dirigeant de l'opposition, Leopoldo Lopez, qui s'est évadé de la prison plus tôt dans la semaine, s'est réfugié chez l'ambassadeur espagnol à Caracas, afin d'échapper à une nouvelle arrestation par les autorités de Caracas. La justice vénézuélienne a désigné, selon M. Saab, trois procureurs pour enquêter sur la tentative de coup d'Etat avortée menée mardi 30 avril. Ce jour-là, le chef de l'opposition Juan Guaidó était intervenu devant ses partisans réunis à l'extérieur d'une base militaire, annonçant le début de la «fin définitive de l'usurpation» et appelant à rejoindre les manifestants dans leur lutte contre le gouvernement en place.

Le président Maduro a ensuite déclaré l'échec du coup d'Etat et a fait savoir qu'il avait ordonné d'ouvrir une enquête sur cette tentative et que plusieurs putschistes présumés étaient déjà interpellés.

Il a ajouté que tous ceux qui avaient pris les armes pour renverser le pouvoir seraient retrouvés et jugés.

La communauté internationale a vigoureusement condamné cette tentative de coup d'Etat, appelant toutes les parties concernées à privilégier la voie du dialogue et la solution politique à la situation actuelle.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a ainsi exhorté «toutes les parties à éviter de recourir à la violence» au Venezuela et leur demande de «prendre des mesures immédiates pour faire revenir le calme».

APS

ELECTIONS EUROPÉENNES: 33 listes déposées

Au total, trente-trois (33) listes ont été déposées pour les élections européennes du 26 mai prochain, et publiées au Journal Officiel, a annoncé hier le ministère français de l'Intérieur.

«Trente-trois listes de candidats à l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai prochain ont été officiellement enregistrées, à l'issue de la période du dépôt des candidatures le 3 mai à 18 heures. Chacune de ces listes candidates

comporte 79 noms, avec une alternance de candidats de chaque sexe», a indiqué le ministère dans un communiqué, relayé par des médias. En France, le scrutin se tiendra le dimanche 26 mai, où quelque 45,5 millions d'électeurs inscrits auront à désigner leurs 79 représentants parmi 2.607 candidats, au Parlement européen pour les cinq (5) années à venir. Après la diffusion des listes, la campagne électorale se déroulera du lundi 13 mai au

samedi 25 du mois à minuit. Selon deux sondages réalisés par deux instituts IFOP et OpinionWay et diffusés à trois semaines des Européennes, le parti d'extrême droite Rassemblement national (RN) est donné en tête des intentions de vote devant le parti présidentiel La République en Marche (LREM). D'après ces deux enquêtes, le RN aurait 1 à 3 points d'avance sur LREM: 22,5% d'intentions de vote pour le RN contre 21,5 pour LREM selon l'Ifop, 24%

pour le RN et 21% LREM selon OpinionWay. D'autres instituts (BVA, Harris interactive) donnent en revanche la liste de la majorité en tête (Elabe) avec le RN. Autre nouveauté de ce scrutin, le dépôt de trois listes «Gilets jaunes», ce mouvement inédit hostile à la politique sociale et fiscale du gouvernement Macron. Les élections européennes sont prévues du 23 au 26 mai prochains dans les différents pays de l'Union Européenne (UE).

DÉNUCLÉARISATION: Séoul appelle Washington et Pyongyang à faire preuve de «souplesse»

La ministre sud-coréenne des Affaires étrangères, Kang Kyung-wha, a appelé vendredi les États-Unis et la Corée du Nord à faire preuve de «souplesse» pour sortir de l'impasse des négociations sur le nucléaire, rapportait hier, des médias.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Séoul, Mme Kang a également souligné la nécessité d'une «approche globale du désarmement nucléaire» dans le Nord, appelant Pyongyang à dépasser «ses tactiques fragmentaires». «Pour que les deux parties se rencontrent et aient des discussions productives, il faudra de la souplesse pour parvenir à un accord», a-t-elle déclaré. La veille, Mme Kang avait appelé Pyongyang à adopter une «perspective globale», au moment où celle-ci a préconisé «une approche

progressive» pour la dénucléarisation. Au sujet de l'allègement des sanctions, Mme Kang a souligné la nécessité pour Pyongyang de prendre des mesures «visibles, concrètes et substantielles» en faveur de la dénucléarisation au cas où il souhaiterait que la communauté internationale accède à sa demande d'allègement des sanctions. La détermination de Pyongyang à œuvrer en direction d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne reste inchangée, à condition cependant que Washington adopte de nouvelles positions dans les négociations à venir, a annoncé fin avril, une haute responsable nord-coréenne. «Le moment venu, nous mettrons (la dénucléarisation) en pratique. Mais cela ne sera possible que si les États-Unis modifient leur

approche actuelle et formulent de nouvelles positions», avait indiqué le vice-ministre des Affaires étrangères nord-coréen, Choe Son Hui.

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo avait précédemment déclaré au cours d'une interview accordée à CBS, que Washington «pourrait décider de changer d'approche», si la Corée du Nord n'apportait pas de «véritable proposition» sur l'abandon de son arsenal nucléaire à la table des négociations.

Février dernier, la deuxième rencontre entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un à Hanoi (Viêtnam) s'était soldée par un «échec», butant notamment sur la question de la levée des sanctions réclamées par la Corée du Nord.

ETATS UNIS

SpaceX confirme la destruction de sa capsule lors d'un test

SpaceX a annoncé jeudi qu'un exemplaire de sa capsule Crew Dragon avait été détruit lors d'un test au sol le 20 avril, un incident que jusqu'à présent la Nasa et la société spatiale d'Elon Musk appelaient seulement une «anomalie».



Hans Koenigsmann, un vice-président de SpaceX, a déclaré jeudi lors d'une conférence de presse au centre spatial Kennedy que l'explosion s'était produite juste avant l'allumage des propulseurs «SuperDraco» de la capsule, qui est conçue pour emmener des astronautes de la Nasa vers la Station spatiale internationale (ISS). «Juste avant l'allumage des SuperDraco, une anomalie s'est produite et le véhicule a été détruit», a-t-il déclaré. Il a refusé de spéculer sur les causes de l'accident tant que l'enquête était en cours. Personne n'a été blessé.

Le fait que la capsule ait été détruite dans l'incident avait filtré,

mais n'avait jamais été confirmé directement par SpaceX ou la Nasa. Crew Dragon est censée devenir l'un des deux taxis de l'espace de la Nasa pour l'ISS d'ici la fin de l'année, avec la Starliner de Boeing. Le premier vol habité, avec deux astronautes, était prévu avant la fin de l'année.

L'exemplaire qui a explosé le 20 avril devait être lancé par une fusée dans les prochains mois lors d'un essai grandeur nature du système d'urgence, qui doit permettre de la faire revenir à Terre si jamais la fusée avait un problème. SpaceX doit maintenant finir de fabriquer un nouvel exemplaire pour réaliser ce test crucial.

Tout cela remet en cause l'objectif de faire revoler des astronautes américains depuis les Etats-Unis en 2019. Hans Koenigsmann a admis que ce n'était «certainement pas une bonne nouvelle pour le calendrier, mais j'espère que l'on va rattraper» le temps perdu.

Vendredi, une fusée de SpaceX avec la version cargo de la capsule Dragon doit décoller du centre spatial Kennedy pour ravitailler l'ISS. Le décollage est prévu à 03H11 (07H11 GMT). SpaceX et la Nasa ont chacune assuré que l'accident du 20 avril ne remettait pas en cause la fiabilité de la version cargo pour la mission de vendredi.

ESPACE

La Chine va lancer une fusée porteuse depuis la mer



La Chine va lancer cette année une fusée porteuse «Longue Marche-11» depuis la mer ce qui devrait réduire le coût d'entrée dans l'espace, a rapporté l'agence Chine nouvelles.

La fusée a été nommée «CZ-11 WEY» dans le cadre d'un accord entre l'Académie chinoise de la technologie des lanceurs et la Fondation spatiale chinoise et un producteur automobile chinois.

Le premier lancement de fusée depuis la mer de la Chine est prévu pour la mi-2019 dans la mer Jaune, a déclaré plus tôt cette année, Jin Xin, commandant en chef adjoint de la fusée, lors d'une conférence de presse de la China Aerospace Science and Technology Corporation.

«Le lancement depuis la mer présente de nombreux avantages par rapport au lancement sur terre. Par exemple, le site de lancement est flexible et la chute des restes de la fusée représente moins de danger. L'utilisation de navires ci-

vis pour lancer des fusées en mer diminuerait les coûts de lancement et apporterait un avantage commercial», ont déclaré des experts.

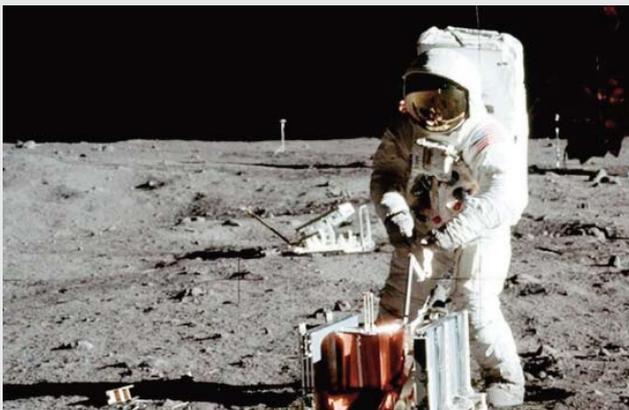
La technologie de lancement depuis la mer aidera la Chine à fournir des services de lancement aux pays participant à l'initiative «la Ceinture et la Route».

La fusée Longue Marche-11, d'une longueur de 20,8 mètres et d'un poids au décollage d'environ 57,6 tonnes, est la seule fusée utilisant le propergol solide parmi les fusées porteuses de nouvelle génération de la Chine. Elle a une structure relativement simple et peut être lancée en peu de temps. La fusée peut transporter une charge utile pouvant aller jusqu'à 350 kg sur une orbite héliosynchrone à une altitude de 700 km et 700 kg sur une orbite terrestre basse à 200 km.

Elle est principalement utilisée pour transporter de petits satellites et peut placer plusieurs satellites en orbite en même temps.

ASTRONOMIE

L'Inde entend devenir le premier pays à poser un rover sur le pôle sud de la Lune



L'Inde entend devenir le premier pays à poser un rover sur le pôle sud de la Lune à l'occasion de sa seconde mission lunaire, Chandrayaan-2, prévue cet été, a annoncé Kailasavadivoo Sivam, le patron de l'agence spatiale indienne.

«C'est un endroit où personne n'est allé. A ce jour, toutes les missions vers la Lune de l'ISRO (Organisation indienne pour la recherche spatiale) se sont posées près de l'équateur de la Lune», a noté le président de l'ISRO dans un entretien paru vendredi dans le quotidien anglophone The Hindu.

La seconde mission lunaire de l'ISRO, dont le lancement est prévu pour la mi-juillet avec une fusée GSLV-III, tentera d'alunir vers le 6 septembre.

«Si l'ISRO y parvient avec succès, l'Inde

sera le premier pays à poser un rover sur le pôle sud de la Lune», écrit le journal. «Comme personne n'est allé près de cette zone, il peut y avoir de la matière scientifique.

De nouvelles informations, de nouvelles données scientifiques auxquelles nous pourrions avoir accès», a dit M. Sivam. D'autres détails sur Chandrayaan-2 seront annoncés en juin, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'un de ses objectifs serait d'aller à la recherche de traces d'eau sur la Lune.

Le pôle sud de cet astre a suscité un grand intérêt ces dernières années, plusieurs pays cherchant à l'atteindre cette zone, ce qui pourrait provoquer une nouvelle course vers le satellite de la Terre, indique The Hindu.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE / SPA AU Capital social de 61 275 180 000 DA

RC N°02 B 18083

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle Mostaganem.
SQUARE BOUDJEMAA MOSTAGANEM
NIF : 000 327 01 9000 360.

Avis d'Appel D'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 12/AT/DO27/2019

La direction Opérationnelle de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la conclusion de(s) contrat à command(e) pour:

- Réaliser des Travaux de Remplacement, de Réparation et de Développement du Réseau Téléphonique Urbain

Le présent appel d'offres est destiné uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service Achat de la DO Mostaganem contre le paiement de la somme de (5000 DA) non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Mostaganem N°001 00878 0300 000 124 clié 07.

Les offres doivent être composées par :

- 1- Un Dossier administratif
- 2- Une offre technique
- 3- Une Offre financière

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle de Mostaganem

«APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES»

«Réaliser des Travaux de Remplacement, de Réparation et de Développement du Réseau Téléphonique Urbain»

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00, à l'adresse précitée. Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou jour de report légal, elle sera différée au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

PUBLICATION

Publication de l'étude «Les mouvements amazighs en Afrique du Nord»

Un ouvrage collectif intitulé «Les mouvements amazighs en Afrique du Nord», consacré à l'étude du mouvement amazigh en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Lybie et en Egypte a été publié récemment sous la direction de l'universitaire algérien Nacer Djabi.



Cet ouvrage de 358 pages publié aux éditions Chihab est la première étude universitaire consacrée à ce mouvement et qui rassemble les écrits de plusieurs sociologues, anthropologues, ou encore politologues sur des échantillons provenant de neuf régions des pays en question restées amazighophones dans leur quotidien.

Dans «Le mouvement culturel amazigh au Maroc: le processus d'une transformation, le cas du Rif et du Moyen Atlas», une étude des sociologues marocains Harrami Noureddine et Khalid Mouna coordonnée par Driss Benlarbi, les chercheurs fournissent une «cartographie des locuteurs des langues berbères» ainsi que des indicateurs socio-économiques des régions amazighophones.

Cette partie de l'étude considère que cette «composition ethnolinguistique de la population» est l'objet d'«enjeux politiques et identitaires» ayant profondément marqué la construction antagoniste de l'histoire du Maroc.

L'évolution du mouvement amazigh au Maroc renseigne sur l'utilisation de cette question comme un «vecteur de division depuis la loi coloniale de 1930, avant la naissance dès les années 1970 d'une forme d'organisation centrée sur l'identité amazigh et les droits culturels

jusqu'à la consécration de la question linguistique dans la constitution de 2011 marquant la rupture avec la prudence et le passage de l'Etat marocain à un statut d'acteur de l'amazighité».

«Le mouvement amazigh en Algérie et défis d'intégration nationale», une étude menée par les chercheurs Dida Badi, Noh Abdallah et Samir Larabi, remonte à l'émergence de la question amazighe en 1949 dans la foulée du «mouvement nationaliste indépendantiste (...) en réaction, par certains militants du PPA, à un rapport sur l'Algérie présenté aux Nations unies par Messali Hadj (...) qualifiant le pays de Etat arabo-musulman».

Cette question a été «gelée» avec le déclenchement de la guerre de libération, et le «dénî de la spécificité linguistique et culturelle amazighe se poursuit après l'indépendance du pays», rapporte cette étude qui remonte le fil des événements jusqu'au «tournant» du printemps berbère en 1980, puis le «printemps noir» de 2001.

L'étude s'intéresse également aux répercussions du printemps berbère sur «la vallée du M'zab et la région Touareg», avec la réhabilitation des variantes targuie et mozabite de la langue, ainsi qu'à d'autres faits sociaux dans ces ré-

gions comme l'émigration et la place de la femme dans la société.

Les chercheurs tunisiens Asma Nouira, Houaida Ben Khater, et Mohamed Kerrou, auteurs de l'étude «La question amazighe en Tunisie: héritage, renaissance et résistance», rapportent que la question amazighe «a émergé en Tunisie avec la révolution de la dignité» qui a entraîné en 2011 la chute du régime de Zine El Abidine Ben Ali.

Les événements ayant secoué plusieurs pays arabes en 2011 ont également conduit à une «évolution notable de la question Amazigh en Lybie, suite à la chute du régime de Kadhafi et des forces de répression du pouvoir central» qui ont longtemps attisé la division des Amazighs du nord (principalement établis dans les villes de Djbel Nefoussa, Zouara et Tripoli) et les Touaregs. Dans le sud, rapporte une étude signée Dida Badi et Bilal Abdallah. Il est fait état du même constat concernant l'oasis amazighophone de Siwa en Egypte (820km à l'ouest du Caire), une région touristique qui compte plus de 32 000 habitants répartis sur onze tribus. Les travaux de recherche publiés dans cet ouvrage ont été réalisés grâce à une subvention du Centre de recherche pour le développement international (Crdi) au Canada.

«La mort de Camus», un livre qui tente de résoudre l'énigme du décès d'Albert Camus



Un nouvel ouvrage de l'écrivain italien Giovanni Catelli, paru récemment chez Balland, essaie de résoudre l'énigme de l'accident de voiture qui a tué Albert Camus et l'éditeur Michel Galimard le 4 janvier 1960 à Villeblevin (Yonne, France).

Accident ou meurtre ? C'est la problématique que tente l'écrivain et universitaire italien de résoudre dans son livre enquête de 280 pages «La mort de Camus», traduit par Danielle Dubroca.

Tout a commencé depuis que Giovanni Catelli avait découvert un passage du journal de l'écrivain tchèque Jan Z?brana qui évoque une confidence qu'on lui aurait faite dans la Tchécoslovaquie des années où l'URSS était commandée par Léonid Brejnev. D'après le journal, l'auteur de La Peste, qui avait dit un jour que «le comble de l'absurdité serait de mourir dans un accident de la route», n'aurait pas été victime d'un accident «absurde», mais d'un attentat perpétré par les services secrets soviétiques. Jan Z?brana n'a révélé l'existence du journal à sa femme Maria Zabránova seu-

lement deux semaines avant sa mort d'un cancer, mais il n'indiquait pas l'origine de ses informations. L'écrivain tchèque a évoqué clairement que l'accident de Camus aurait été organisé pour punir l'écrivain à cause de son activité antisoviétique et pour sa condamnation publique de l'invasion de la Hongrie. C'est ainsi que l'auteur, sur la base de ces faits, a consacré des recherches minutieuses pour rechercher des témoins encore vivants pour accréditer la thèse de l'assassinat de ce natif de Dréan (Tarf, Algérie), selon laquelle lui et son éditeur auraient été victimes d'un meurtre prémédité.

Tout en fournissant une multitude de preuves, de déclarations recoupées et de faits têtus, l'auteur, qui a donné des leçons de littérature italienne dans les universités de Prague, Olomouc, Bratislava, Nitra ainsi que d'Odessa, Kiev et Lvov, change le plomb en or pour suggérer que l'accident de voiture devrait être classé au rang d'«assassinat politique», avec comme trame de fond la guerre des services de renseignement entre l'URSS et la France.

BECHAR :

2^e édition de la manifestation «Souvenons-nous des amis artistes» du 9 au 30 mai

La deuxième édition de la manifestation culturelle et artistique «Souvenons nous des amis artistes» aura lieu du 9 au 30 mai courant à Bechar, dans le cadre de l'animation des soirées du mois de Ramadhan, a-t-on appris jeudi du président de l'association culturelle locale «Saharienne».

Cette manifestation culturelle et artistique qui sera animée par une centaine d'artistes locaux issus des différentes collectivités de la wilaya et qui est organisée, tout comme pour la première édition en 2018, au mois de Ramadhan, vise à instaurer un esprit d'échange en matière d'arts et de culture parmi les artistes et le public, a indiqué à l'APS Noureddine Rahou.

«Cette manifestation, dont les représentations auront lieu à la cinémathèque nationale à Bechar, veut être pour sa deuxième édition, un espace de libre expression de tous les artistes de la région, afin de promouvoir la diversité culturelle de la Saoura», a souligné le président de «Saharienne».

La scène artistique de cette manifestation, dont les repré-

sentations sont prévues dès la fin des prières de «Tarawih», verra le passage durant le mois sacré du Ramadhan plusieurs formations artistiques locales, à savoir le nouvel orchestre de musique classique dirigé par le compositeur Amar Amroun a qui on doit plusieurs musiques de films et documentaires de la télévision nationale, des tours de chants traditionnels et populaires de groupes artistiques du cru, notamment ceux du Divane, Nadra, Medh et Aissawas.

Ces derniers seront conduits par le cheikh Baba Zegmir, l'un des maîtres de cette voie soufie dans le sud-ouest et dans le pays, signale M.Rahou. La troupe de féminine de Medh de la région de Béni-Ounif est également au menu du programme de cette manifestation, dans le but de mettre en exergue le rôle des femmes dans la préservation et la promotion du chant religieux local, qui fait partie intégrante du patrimoine culturel et religieux de la Saoura, selon le responsable de l'association «Saharienne».

Des représentations théâtrales ainsi que des sketch sont

prévus aussi à cette occasion au profit du grand public, avec la contribution de troupes et artistes locaux, à titre gracieux, à l'animation de cette manifestation culturelle et artistique qui se veut une réelle contribution des artistes et du mouvement associatif local,

a-t-il ajouté. «Le financement de cette manifestation, qui a été assuré par une large marge par l'association et des bienfaiteurs locaux, démontre une fois de plus l'attachement des citoyens à leur patrimoine et culture», a fait savoir M. Rahou.

Plaidoyer pour l'implication des associations dans la protection du patrimoine matériel

Des participants à une journée d'étude sur le patrimoine matériel et immatériel ont plaidé jeudi à Chlef pour l'impérative implication des associations dans la protection du patrimoine matériel qui ne bénéficie pas, selon eux, du même intérêt que celui accordé au patrimoine immatériel. Les intervenants au cours de cette rencontre, abritée par le musée public 'Abdelmajid Meziane' de la ville, se sont accordés sur la nécessité, pour les associations du domaine, «d'accorder plus d'intérêt au patrimoine matériel, considérant qu'une majorité d'entre elles s'intéresse davantage à la préservation du patrimoine immatériel», ont-ils observé. «Il est impératif pour les acteurs de la société civile de s'orienter davantage vers la sauvegarde et la valorisation des monuments archéologiques de la wilaya» a estimé, à

ce propos, Mohamed Fouka, professeur en archéologie à l'université de Chlef. Cet universitaire a abordé, à ce titre, différents textes législatifs organisant le secteur et les moyens mis en place pour préserver ce patrimoine de façon légale. Quant à Ahmed Cherifi, président de l'association 'Castellum Tingitanum', unique association de Chlef activant pour la sauvegarde du patrimoine matériel, il a plaidé pour l'ancrage d'une culture archéologique chez les enfants, en tant que citoyens de demain. Outre des campagnes de nettoyage, il a fait part au titre du programme d'activités de son association, du lancement d'études et d'inventaires au sujet d'une vingtaine de sites archéologiques de la région, dans un objectif de les mettre à la disposition des étudiants du domaine. Une initiative saluée par la présidente de l'association

'Ahlem' pour les échanges culturels de Chlef, Khaira Barbari, qui a souligné sa «contribution dans la sensibilisation des associations à l'importance de la préservation du patrimoine matériel», qui est, a-t-elle déploré, «menacé de disparition». Cette journée d'étude a pour objectif de «remédier au manque d'intérêt flagrant auquel fait face le patrimoine matériel de la part des associations du domaine», a indiqué, pour sa part, le chargé du service du patrimoine à la Direction de la culture de la wilaya, Mohamed Guendouzi. L'initiative, a-t-il soutenu, a été dictée par la nécessité de mettre en œuvre la stratégie du secteur relative à la «valorisation du patrimoine matériel local, particulièrement suite à la mise à jour, dernièrement, de nombreuses découvertes archéologiques au niveau de la wilaya».

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°859

commenceront entrées en action	complet figoler	accouche stimulerait	paquaille durillon	gros tas préposition	totale dira un à un	aide de magistrat vases de chimiste
salutaires harmonieuse				loquue série paresseux		
mâle de mortaise prise d'eau		se servir de coiffure papale	mot d'enfant homme volant		cantine militaire donna du goût	fête hivernale
diminué engin hydraulique			petit singe coléreux		lieu de corridas s'introduisirent	en quel lieu ? ris avec mépris
allongèrent	opérer grands reptiles			relater fait du mal		
capitale du Béarn	administra qui suit la règle		vieux bison suite ordonnés		parfum du midi le moi du psy	petits sièges
vase sacré exalté à l'excès		poseur de blocus épuisèrent		criqueter patrie d'Abraham		
objets du hasard déjuré			manteau arabe arqent en symbole		mont de Thessalie grain sphérique	
moi dit par le titi	représentant arbuste de haie			de bon matin accepter		fleuve italien parasite
adjectif relatif dévastés		vue de l'intérieur pièces de roumains	texte des apôtres petit samarium		vase fine plus musical	autre do épouse d'Adam
évaluer			mot d'embarras			article contracté
				touches au cœur		

Solution

Sudoku n°2159

3	8	1	7	2	4	6	5	9
6	7	5	8	9	3	1	4	2
4	2	9	5	6	1	8	7	3
7	9	3	4	1	2	6	6	8
8	1	6	3	5	9	7	2	4
6	4	2	6	7	8	9	3	1
1	3	7	9	4	5	2	8	6
9	5	4	2	8	6	3	1	7
2	6	8	1	3	7	4	9	5

Mots Croisés n°2159

1	7	2	8	4	5	9	3	6
4	8	3	6	1	9	5	2	7
9	5	6	2	3	7	1	8	4
8	3	4	1	6	2	7	6	9
5	9	1	3	7	8	6	4	2
2	6	7	6	9	4	3	1	8
6	7	4	1	3	2	8	9	5
1	2	9	7	8	5	3	4	6
5	3	8	4	9	6	7	2	1
8	9	6	5	2	4	1	7	3
7	4	5	3	1	8	9	6	2

Grille géante n°859

1	D	E	P	R	E	D	A	T	E	U	R	S
2	A	V	O	I	S	I	N	A	N	T	E	S
3	L	I	N	S	E	A	N	T	E	S		
4	T	E	T	E	S	T	A	R	I	R		
5	O	R	E	N	E	P	E	I	D	E		
6	N	R	E	C	R	U	A	N	E	S		
7	I	M	A	G	E	E	P	I	E	R	A	
8	S	U	O	S	E	R	A	S	A	L		
9	M	E	N	U	T	A	T	E	R	I		
10	E	T	E	T	E	S	S	E	N	S		

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS: L'Algérie présente avec 18 athlètes au Sénégal

Dix-huit judokas (9 garçons et 9 filles) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique 2019 de la catégorie «juniors», prévus hier et aujourd'hui au Sénégal, suivant la liste finale d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs.

Chez les garçons, les couleurs nationales sont représentées par : Mohamed Amine Tahra (-60 kg), Ahmed Mehibel (-66 kg), Messaoud Redouane Dris (-66 kg), Karim Oudjane (-73 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg), Abdallah Remouche (-81 kg), Mourad Bouabaoub (-90 kg), Islam Bouyemout (-100 kg) et Hicham Anouar Hached (+100 kg).

Chez les filles, les représentées algériennes au rendez-vous de Dakar sont : Lamia Saoud (-48 kg), Houaria Kaddour (-48 kg), Melissa Kechout (-52 kg), Khadidja Bekheira (-57 kg), Sabrina Larbi (-63 kg), Dyhia Benchalel (-70 kg), Amira Ghozène Smara (-70 kg), Louiza Ichalel (-78 kg) et Maroua Mammeri (+78 kg).

Au total, 115 judokas (64 garçons et 51 filles), représentant 17 pays participent à cette compétition, prévue les 4 et 5 mai dans la capitale sénégalaise, Dakar. Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateurs de cette compétition, les 15 autres nations engagées sont : Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Tchad, RD Congo, Egypte, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Afrique du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

Ces Championnats d'Afrique (juniors) emboîtent le pas à ceux des cadets, disputés deux jours auparavant et pendant lesquels l'Algérie avait remporté 17 médailles : 4 or, 3 argent et 10 bronze.

Au total 96 judokas (55 garçons et 41 filles), représentant 14 pays, avaient pris part à ces championnats d'Afrique des cadets, disputés du 2 au 3 mai dans la capitale sénégalaise, Dakar. Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateurs de cette compétition, les 12 autres nations engagées étaient : Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Egypte, Gabon, Gambie, Côte d'Ivoire, Maroc, Afrique du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2019 (CADETS) : 17 médailles pour l'Algérie, dont 4 or

La sélection algérienne (Garçons / Filles) de judo a décroché 17 médailles (4 or, 3 argent et 10 bronze) aux Championnats d'Afrique des cadets, clôturés ce vendredi à Dakar (Sénégal). Les breloques en métal précieuses ont été l'œuvre de Mahdi Abdelatif Boubetra (-55 kg) et Mohamed Khadir (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Melissa Khirèche (-40 kg) et Yassamine Djellab (-63 kg) chez les filles.

De leur côté, Arselan Benhaoua (-73 kg) et Bessam Yahiaoui (-90 kg) se sont contentés de la médaille d'argent, tout comme leur compatriote Loubna Nedjaï dans la catégorie des moins de 44 kg (filles). Les dix autres médailles algériennes dans cette compétition étaient en bronze, obtenues par Mohamed Amine Bessai (-50 kg), Ayman Salah Ould Saïdi (-60 kg), Amir Abderrahim Haddad (-66 kg), Mohamed Amine Sebit (-66 kg) et Raouf Hallaf (+90 kg) chez les garçons, ainsi que Djihane Boubidi (-48 kg), Nardjis Khacir (-52 kg), Rajae Aïssa-Mamoune (-57 kg), Racha Chahrazed Ramdane (-63 kg) et Nabila Benbelkacem (-70 kg). Avec vingt judokas engagés (10 garçons et 10 filles), l'Algérie a été le pays le mieux représenté dans ces championnats d'Afrique 2019 des cadets, devant l'Égypte (18) et l'Afrique du Sud (15). Outre les 17 médaillés suscités, les trois autres judokas algériens engagés dans cette compétition sont Kais Mahieddine Moudetere (-60 kg) chez les garçons et Manel Bourad (-57 kg) et Amina Benzemouri (-70 kg) chez les filles. Mais contrairement à leurs compatriotes, ils n'ont pas eu la chance d'aller suffisamment loin pour décrocher un podium. Au total 96 judokas (55 garçons et 41 filles), représentant 14 pays ont pris part à cette compétition, disputée les 2 et 3 mai dans la capitale sénégalaise, Dakar. Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateurs de cette compétition, les 12 autres nations engagées sont : Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Egypte, Gabon, Gambie, Côte d'Ivoire, Maroc, Afrique du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

APS

JM D'ORAN: «Avec un budget de 75 millions USD, les choses doivent aller plus vite»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a indiqué jeudi soir à Alger que le budget prévisionnel de la 19e édition des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-5 juillet 2021) est estimé à 75 millions de dollars, appelant le comité d'organisation à «aller plus vite» pour la réussite de cet événement.

«Vingt-six mois nous séparent du lancement de la 19e édition des JM qui consiste un défi pour l'Algérie, un pays habitué à organiser de grands événements sportifs d'envergure africaine et internationale», a déclaré le ministre lors d'une réunion de coordination avec les membres du comité d'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran (COJM), en présence de Mustapha Berraf, président du Comité olympique et sportif algérien et vice-président des JM-2021.

Cette 3e réunion de coordination a enregistré la présence également du directeur général des JM-2021, Mohamed El-Moro, du directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran, Badreddine Gharbi, du représentant du wali d'Oran ainsi que du directeur du complexe olympique d'Oran, Salim Iles.

«L'Algérie a organisé l'année dernière les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), une compétition qui a coûté 500 milliards de centimes aux pouvoirs publics», a rappelé Bernaoui, appelant le co-



mité d'organisation à «établir un cahier de charges national et international pour bien gérer les moyens alloués par l'Etat en toute transparence», a-t-il relevé. Le ministre a insisté à cette occasion sur «la nécessité de bien négocier cette phase de préparation, notamment en matière de gestion des infrastructures afin de réussir cet événement».

«Le Comité international des jeux méditerranéens (CIJM) compte beaucoup sur la ville d'Oran pour relancer cette compétition. Il faut qu'il y ait un retour d'investissement à travers l'organisation d'un tel événement. Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour pro-

mouvoir l'image de l'Algérie, mais nous avons tendance à négliger les détails qui font toujours la différence», a expliqué Bernaoui.

De son côté, le vice-président des JM-2021, Mustapha Berraf, a estimé que «les choses évoluent bien après la nomination d'un directeur général des jeux et la désignation des directeurs de wilaya, chargés de chapeauter chacune des commissions.» «Nous pensons que les choses doivent aller plus vite avec une meilleure planification qui devrait permettre de passer à la vitesse supérieure. Les efforts des pouvoirs publics sont considérables mais doivent être assortis d'actions plus concrètes.

La ville d'Oran, une métropole importante de la méditerranée, mérite des jeux à la hauteur de sa réputation», a dit Berraf. Par ailleurs, le directeur général des JM-2021, Mohamed El-Moro, dans sa présentation du plan directeur de la 19e édition, a admis l'existence de «petites contraintes», appelant le ministre à accélérer l'installation du comité d'organisation des Jeux méditerranéens dont les recettes sont estimées à 52 millions de dollars et les dépenses avoisinent les 75 millions de dollars.

«En attendant l'installation officielle du COJM, il faudrait déléguer des cadres permanents activant sous l'autorité du wali d'Oran. Nous avons 43 contrats à mettre en application, mais faute de financement, les choses tardent à se concrétiser sur le terrain. Nous devons passer à une autre étape de préparation et d'organisation des JM-2021», a fait savoir El-Moro. Pour rappel, le CIJM avait choisi le 28 août 2015 la ville d'Oran pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens en 2021.

COMPLEXE OLYMPIQUE D'ORAN: Vers la résiliation du contrat avec la société chinoise

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a indiqué jeudi soir à Alger que son département envisageait de résilier le contrat le liant avec la société chinoise MCC, chargée de la réalisation du Complexe olympique d'Oran.

«Cette société n'a pas respecté les clauses de l'accord conclu avec les autorités locales de la wilaya d'Oran et encore moins les réserves qui lui ont été adressées, notamment celles liées à la fabrication des charpentes métalliques qui couvriront la salle omnisports et les piscines», a expliqué le ministre à l'APS lors d'une réunion de coordination avec les responsables du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) 2021 d'Oran.

Pour le ministre, les travaux au niveau du stade avancent bien, en attendant d'achever les tâches restantes au niveau des îlots techniques du chantier et aussi l'entame de la pose de la pelouse naturelle, aussi bien sur le terrain principal du stade que son annexe.

«Les travaux de réalisation du stade olympique de 40.000 places ont atteint 80%, mais nous avons enregistré beaucoup de retard au niveau de la salle omnisports et les quatre bassins olympiques couverts. Maintenant, il faut tirer la sonnette d'alarme et s'il faut résilier le contrat, on le fera en optant pour des sociétés algériennes, à l'instar de Cosider et Batimetal», a-t-il informé.

Le futur Complexe olympique

d'Oran, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), fait partie d'un ensemble de plusieurs infrastructures en cours de réalisation sur place dans le cadre d'un grand complexe sportif, dont une salle omnisports, une base nautique composée de 4 piscines ainsi qu'un stade d'athlétisme.

Une délégation composée d'experts et de techniciens s'est rendue en Chine pour s'assurer sur place de l'entame des travaux de fabrication des charpentes métalliques qui couvriront la salle omnisports et les piscines, mais la société Chinese metallurgical group corporation (MCC) tarde à les livrer, selon Réda Doumi, conseiller du ministre chargé des infrastructures.

JUDO / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (KATA) : Le président du club oranais d'Al Hilal Essaïd satisfait de la performance de ses athlètes

Le club de judo Al Hilal Essaïd d'Oran, champion arabe en titre en kata, continue à s'illustrer sur la scène internationale après la quatrième place, remportée par ses deux judokas Brahim Bellouti et Lahcen Benhacner en Kata lors du championnat d'Afrique, qui vient de se dérouler à Cap Town en Afrique du Sud.

Cette performance trouve sa valeur dans le fait qu'il s'agit de la première participation des deux athlètes dans une compétition aussi élevée, et ce, après quelques semaines de leur sacré arabe au Maroc.

Le président du club, Abdehadi Benali, sest dit, dans une déclaration à l'APS, «très heureux de ce résultat», estimant que ses deux

judokas «ont été quelque peu lésés par les juges». El Hilal Essaïd est un club sportif amateur qui a seulement quelques années d'existence. Il active notamment dans les arts martiaux.

«N'était-ce l'aide des autorités locales ainsi que la Ligue régionale de judo d'Oran et la Fédération algérienne de la discipline, nos deux athlètes n'au-

raient pas eu la possibilité de participer dans cette compétition, car les moyens dont dispose notre club sont limités», a encore dit le maître responsable. Le titre arabe et la quatrième place acquise par le club oranais sera un stimulant pour ses athlètes afin de poursuivre les efforts pour s'illustrer davantage à l'avenir, de l'avis toujours de son président.

JEUX OLYMPIQUES-2020 (RUGBY À 7) / TOURNOI QUALIFICATIF: 15 pays africains attendus à Johannesburg

Quinze pays devront prendre part, les 9 et 10 novembre à Johannesburg en Afrique du Sud, au tournoi qualificatif en Rugby à 7 pour les Jeux Olympiques, Tokyo 2020, rapporte le site Rugby Afrique. Les pays engagés sont: Tunisie, Maroc, Zimbabwe, Kenya, Ouganda, Madagascar, Zambie, Sénégal, Namibie, Ghana, Botswana, Ile Maurice, Côte d'Ivoire et Nigeria.

Ils disputeront le seul billet du tournoi, qualificatif aux JO-2020. L'Afrique du Sud, pays hôte du tournoi, participe au HSBC Sevens et pourrait se qualifier pour Tokyo si elle remporte un nombre suffisant de points. En cas de qualification de l'Afrique du Sud, c'est le Burkina Faso, en stand by, qui prendrait sa place au tournoi qualificatif continental.

Le rugby à sept a fait son apparition aux Jeux olympiques en 2016 au stade de Deodoro, à Rio de Janeiro. Les Fidji sont les premiers champions olympiques masculins, ce qui représente la première médaille olympique de l'archipel. Le premier tournoi olympique féminin a été remporté par l'équipe d'Australie féminine. Depuis 2014, le rugby à sept est également présent aux Jeux olympiques de la jeunesse. La première édition est revenue à l'équipe de France.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE KARATÉ : Coup d'envoi de la compétition en présence de plus de 800 athlètes

Le championnat national de karaté seniors (messieurs et dames) a débuté jeudi à la salle omnisports Tahar-Belkhard de Chéraga (Alger) avec en lice 822 athlètes dont 298 dames et l'utilisation pour la première fois, des techniques de la vidéo. Prévue sur trois jours, la compétition est marquée par la présence d'un expert international en arbitrage, et surtout par le recours à la vidéo pour les besoins de la retransmission des combats en direct sur le web : une première dans les championnats nationaux à l'échelle africaine et arabe.

A ce sujet, Smail Rabhi, représentant exclusif de la société suisse «Sportada» spécialisée dans la gestion des compétitions, que cette société «dispose d'un lo-

giciel permettant la diffusion en live sur internet, de toutes les compétitions.

«Concernant cette technique de retransmission, nous l'avons utilisée pour la première fois en Algérie, avec la Fédération algérienne de karaté. Cela s'est passé le week-end dernier à Boussaïda lors du championnat national Espoirs. L'opération a été un succès», a indiqué le représentant de «Sportada», ajoutant «Aujourd'hui, nous assurons, à travers le site www.sportdata.org, le direct des épreuves du championnat Seniors qui se déroulent sur quatre tatamis».

La technique du «Replay» est également utilisée dans cette compétition, permettant ainsi aux arbitres de revoir les actions litigieuses, avant de déclarer le vainqueur

dans les épreuves du kumité. Avant le coup d'envoi de ce championnat d'Algérie, un cours d'arbitrage au profit des juges algériens, a été animé par l'expert international, le Marocain Zitouni Matyout, qui est le président de la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de karaté et membre de la Fédération internationale de cette discipline. Le championnat d'Algérie Seniors 2019, regroupant des athlètes dans les spécialités kata et kumité (individuel et par équipes) représentant 234 clubs. Les journées de jeudi et vendredi seront consacrées aux combats éliminatoires, alors que les finales auront lieu samedi, avec l'instauration d'un nouveau barème de notation établi par la Fédération mondiale de karaté.

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES : Le CAS Mohammadia sacré pour la 21^e année consécutive

Le club Amel de Mohammadia (CASAM) a remporté pour la 21^e année consécutive les épreuves du championnat d'Algérie seniors de badminton par équipes, à l'issue de la quatrième et dernière étape, disputée vendredi et samedi à la salle omnisports Mokhtar-Aribi d'El-Biar (Alger).

Le CASAM a terminé la compétition avec un total de 36 points devant la formation d'Éouled Moussa (21 pts), alors que les athlètes de la Protection Civile ont pris la troisième place (17 pts), à l'issue des finales disputées samedi.

Nous avons dominé les trois premières phases du championnat d'Algérie par équipes, ce qui nous a permis de décrocher ce 21^e titre consécutif en toute sérénité.

Le niveau de la compétition a été acceptable pour ne pas dire moyen par rapport à la qualité technique de nos joueurs qui composent dans leur majorité l'ossature de la

sélection nationale.», a déclaré à L'ÉAPS Fateh Betahar, entraîneur de la CASAM.

Après avoir mis en évidence l'engagement des jeunes de la commune de Mohammadia pour cette discipline, le technicien a déploré le «manque de moyens pour le développement du badminton, notamment l'absence d'une salle spécialisée.» Le club fait face

à quelques problèmes, notamment l'absence d'une salle spécialisée pour les entraînements, malgré les promesses des responsables de la commune.

Notre club aura besoin d'un budget beaucoup plus important pour continuer sa politique de formation et développement.», a-t-il relevé.

Pour lui, «les joueurs du club ne touchent aucune in-

demnité et manquent énormément de moyens, mais leur seule motivation, c'est d'être sélectionnés et faire partie de l'équipe nationale.»

À l'issue de la quatrième phase de championnat d'Algérie de badminton, deux clubs ont accédé en super-division.

Il s'agit de la Jeunesse sportive de Blida (JSB) et NR Widad d'Alger (NRWA).

KARATÉ DO / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 2019 : le GS Pétroliers sacré

Le GS Pétroliers est sacré champion d'Algérie 2019 de Karaté Do, avec une moisson de 17 médailles, dont sept en or, glanées lors des finales disputées hier à la Salle omnisports Tahar-Lakhdar de Chéraga (Alger).

Six de ces sept médailles d'or ont été moissonnées en Kumité, alors que la septième a été remportée dans la spécialité Kata, dans le «par équipes» seniors (messieurs).

La moisson du GSP a été bonifiée par quatre médailles d'argent et six bronze, devançant ainsi l'équipe de l'AS Sûreté nationale, deuxième avec un total de dix médailles : 3 or, 2 argent et 5 bronze. Le podium a été

complété par le Club de Bir Touta, ayant comptabilisé un total de six médailles : 1 or, 2 argent et 3 bronze, toutes remportées dans les épreuves de Kumité.

De leur côté, et même s'ils n'ont pas réussi à accrocher le podium, les Clubs de Hydra et Chéraga ne sont pas sortis complètement bredouilles de cette compétition, puisqu'ils ont remporté un titre chacun chez les seniors (messieurs).

Le club de Hydra l'a emporté dans l'épreuve de Kumité (individuel) et celui de Chéraga en Kata (individuel). La compétition a été dominée, sans surprise, par les inter-

nationaux "A" et "B", qui se sont donc montrés à la hauteur de leur statut, exception faite pour Abdelkrim Bouamria (-60 kg), Souad Achache (-75 kg) et Imène Taleb (-50 kg), qui s'étaient inclinés en finale" a indiqué à l'APS le Directeur technique national (DTN), Youcef Hasnaoui.

Grâce à leur sacre dans ce championnat d'Algérie, certains internationaux "B" ont été promus en "A", et leur niveau a été jugé "acceptable" par la même source. En revanche, en ce qui concerne le Kata, Hasnaoui s'est montré beaucoup moins élogieux.

OPEN NATIONAL DE BILLARD JEU À LA HUIT :

Yagoub Khaled sacré vainqueur à Mostaganem

Le joueur Yagoub Khaled du club Ittihad Hadjadj de Mostaganem a remporté l'Open national jeu à la huit, disputé jeudi au centre de loisirs «Ghalilad» de Mostaganem. Le vainqueur, Yagoub Khaled, s'est imposé en finale devant Bentaleb Mohamed Seghir du club Amel de Mostaganem sur le score de 8 à 2.

La troisième est revenue à Zaouali Adel d'Oran. Les épreuves se sont déroulées sur quatre tables dans une ambiance très conviviale et devant un public venu nombreux. Le directeur de la compétition, Affou Rachid a estimé que le niveau a été «appréciable» se félicitant d'une bonne organisation et de l'émergence de quelques jeunes talents promettant un avenir radieux pour cette discipline. Cette manifestation sportive organisée par la ligue de wilaya de billard en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem a enregistré la participation de 32 joueurs seniors, issues de quatre wilayas, à savoir, Skikda, Sidi Bel Abbes, Oran et Mostaganem. Les vainqueurs ont été récompensés par des coupes et médailles lors d'une cérémonie de clôture, en présence des membres de la Fédération algérienne de raflé et billard (FABR) et de représentants de la DJS de Mostaganem.

VOILE / JEUX AFRICAINS DE PLAGES 2019 : L'Algérie présente avec 5 athlètes au Cap-Vert

Cinq athlètes (messieurs) représenteront l'Algérie aux prochains Jeux Africains de plage, prévus du 14 au 23 juin 2019 au Cap Vert, a-t-on appris vendredi auprès de la fédération algérienne de voile (FAV). Il s'agit de Ramzi Boudjatit, Amine Haouchine, Adlène Haouchine, Abdelkhalik Bennour et Adel Benbelaïche, qui selon la même source concourront tous dans la série Kitesurf.

Une première historique pour l'Algérie, où la pratique de cette discipline sportive est toute récente. Le kitesurf est un sport nautique, qui combine une planche et un cerf-volant. Il est très apprécié des amateurs de sensations fortes, car il provoque de sérieuses montées d'adrénaline.

TRANSFERT - NICE : Youcef Atal n'est pas à vendre (Vieira)

L'entraîneur de l'OGC Nice (Ligue 1), Patrick Vieira, a déclaré que le latéral algérien Youcef Atal, auteur d'un triplé le week-end dernier contre Guingamp (3-0), n'était pas à vendre, mentionnant qu'il fait partie des «très bons joueurs» du championnat français de football.

Interrogé sur la possibilité de voir Atal (22 ans) évoluer dans un autre club, le technicien niçois a été catégorique : «Je ne me pose même pas la question parce que nous ne sommes pas vendeurs», a rapporté France Football, soulignant que «les clubs ne vont pas appeler le président seulement parce qu'il a marqué trois buts contre Guingamp».

«Depuis le début de la saison, il fait partie des très bons joueurs du championnat. Des clubs seront bien sûr intéressés mais nous ne sommes pas vendeurs. Le message est clair, point final», a-t-il dit, indiquant qu'«on ne va pas juger Youcef seulement sur ce match (contre Guingamp), mais sur tout ce qu'il a fait depuis le début de la saison».

Pour lui, l'international algérien doit rester «parfaitement concentré» sur la fin de saison et qu'il n'avait pas eu à le recadrer à l'entraînement.

«Oui, il doit le digérer mais j'ai aussi envie qu'il savorise ces moments».

Il sort d'un très bon match, alors c'est normal qu'il soit content, il faut qu'il le vive à fond.

On ne sait pas quand cela se reproduira, a-t-il ajouté.

Plusieurs clubs français de Ligue 1 ont manifesté leur convoitise pour débaucher de Nice cet arrière-droit venu l'été passé de Courtrai (Belgique).

Pour la Premier League, The Telegraph a noté l'intérêt de Chelsea de faire venir Youcef Atal, malgré son interdiction de recrutement par la FIFA pour les deux prochains mercatos suite à des irrégularités dans plusieurs transferts de joueurs mineurs.

Selon le même journal, d'autres clubs européens comme le Bayern Munich et l'Atletico Madrid ont également exprimé, chacun de son côté, leur souhait de s'attacher les services d'Atal. Il y a quelques semaines, le site Maxifoot.fr avait indiqué que le PSG et Tottenham avaient également observé les performances de Youcef Atal ces derniers mois.

Avant d'atterrir en France, Youcef Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai.

En sélection nationale, le latéral droit est devenu l'un des hommes forts de l'équipe et sur lequel comptera le sélectionneur national, Djamel Belmadi, lors de la CAN-2019 en Egypte.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/2 FINALE RETOUR): L'ES Tunis et le WA Casablanca en finale

L'Espérance sportive de Tunis et le WA Casablanca se sont qualifiés pour la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football grâce au nul décroché en déplacement face respectivement au TP Mazembe et Mamelodi Sundowns (0-0) en demi finale disputée hier. L'ES Tunis tenant du titre, a résisté aux Congolais du TP Mazembe à Lubumbashi. Le match aller, disputé à Radès, samedi dernier, s'est soldé par une victoire de la formation sang et or (1-0) grâce à un but de l'international algérien Youssef Blaili. De son côté, le WA Casablanca (WAC) est allé accrocher les Sud-africains de Mamelodi Sundowns (0-0) après avoir remporté la manche aller (2-1). La finale en aller et retour aura lieu les 24 et 31 mai.

APS

LIGUE 1/MC ORAN : L'entraîneur Bouzidi fait faux bond, Leknaoui pressenti

L'entraîneur Nadir Leknaoui, dont la mission avec l'US Biskra cette saison se terminait hier après l'avoir mené en Ligue 1 de football, est pressenti pour prendre la barre technique du MC Oran dès aujourd'hui, a-t-on appris hier de ce club de l'élite.

Leknaoui, dont l'équipe a assuré sa montée depuis la précédente journée, devrait succéder au Français Michel Cavalli, contraint de jeter l'éponge suite à l'enchaînement des contre-performances des «Hamraoua» qui luttent désormais pour leur maintien. Il était question au départ que le coach Youcef Bouzidi dirige les Oranais lors des quatre dernières journées du championnat, sauf que l'ancien driver de la JS Kabylie a fait faux bond au président du MCO, Ahmed Belhadj, indique-t-on.

Par ailleurs, le Mouloudia clôture samedi son stage de quatre jours effectué à Mostaganem sous la houlette d'Aïssa Kinane, qui vient de réintégrer la barre technique du club qu'il a quittée il y a près de deux mois. Assurant l'intérim en attendant l'engagement d'un nouveau coach, Kinane a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que le regroupement de Mostaganem avait pour but de



consolider les liens entre les joueurs «dans une période où la solidarité devrait être de mise pour faire face au défi qui attend l'équipe en cette fin de saison».

Concernant les chances des siens, qui partagent la 13e place avec l'O Médéa (28 points chacun) de se maintenir parmi l'élite, il a reconnu la difficulté de la mission, estimant que le destin

de son équipe est entre ses mains. «Nous devons cravacher très dur pour éviter la relégation, mais rien n'est impossible puisque nous avons nos chances intactes dans la course au maintien», a-t-il encore dit. Pour ce faire justement, le technicien, qui est un ancien joueur du MCO, table sur sept points qu'il souhaite récolter en faisant le plein

lors des deux matchs restants à domicile, tout en allant chercher au moins un point des deux dernières rencontres en déplacement. La prochaine sortie des gars d'El Bahia qui les mènera le 11 courant à Tadjenanet pour y affronter le Difaâ local risque d'être décisive, dans la mesure qu'il s'agit d'un concurrent direct dans la course au maintien.

Cavalli : «Je n'ai jamais compris comment l'Algérie n'a jamais gagné un titre depuis 2007»

L'ancien entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football (2006-2007), Jean-Michel Cavalli, a indiqué vendredi qu'il n'a jamais compris comment l'Algérie, depuis 2007, n'a jamais gagné de titre, avec laquelle, a-t-il souligné, «nous avons fait un parcours extraordinaire».

«Après mon passage en 2006-2007, vu la progression qui a été celle de l'Algérie, la suite qu'a pris le président Raouraoua qui avait fait un très bon travail, parce qu'il a mis cette équipe nationale dans les meilleures conditions, d'abord d'infrastructures : il a fait construire un camp d'entraînement magnifique, digne de ce nom. Il a amélioré les conditions financières et de voyage. Lui aussi est un grand monsieur. Et je n'ai jamais compris comment l'Algérie, depuis 2007, n'a jamais gagné un titre», a-t-il dit dans une in-

terview au magazine Onze Mondial. Pour lui, l'expérience algérienne restera un moment «très important», rappelant que, quand il est arrivé à la tête de l'EN, «c'était vraiment le désert».

«L'Algérie était un challenge. Avant de la prendre, j'ai eu des contacts avec des entraîneurs chevronnés, des sélectionneurs. Bien souvent, on m'a dit que ça allait être difficile de commencer dans cette voie avec une sélection comme celle-là, que ça pouvait me casser mon élan», a-t-il expliqué, estimant que «ça a été assez réussi». «Je ne veux pas tremper dans la facilité. Je pense que ça a été assez réussi, parce que quand je suis parti j'ai dit au président : «Voilà votre équipe, elle fera la Coupe du monde», et c'est ce qui est arrivé», a-t-il dit, regrettant d'avoir commis une erreur de jeunesse en quittant la sélection algérienne

parce qu'il n'a «pas senti le vent venir». «J'aurais pu rester sélectionneur en Algérie si j'avais écouté mon président de l'époque, M. Haddadj, et là j'ai commis une erreur de partir, parce que si j'étais resté, j'aurais fait la Coupe du monde. C'est mon équipe qui l'a faite, je l'avais préparée pendant 24 mois, et j'en étais très proche. Mais j'étais jeune dans le métier de sélectionneur et je n'ai pas senti le vent venir», a ajouté Cavalli (62 ans) qui a remercié au passage l'entraîneur Michel Hidalgo, qui l'a guidé pour son métier de sélectionneur en Algérie. Contraint de quitter le MC Oran au début de cette semaine, Cavalli dit rester «fidèle» à l'Algérie, une équipe qui était 123e au classement FIFA et qui s'est retrouvée qualifiée pour la Coupe du monde, deux ans et demi plus tard, indiquant qu'il a de «l'affection pour l'Afrique».

Mehdi Zeffane : «J'ai toujours eu la CAN à l'esprit»

L'international algérien Mehdi Zeffane, évoluant au Stade rennais (Ligue 1), vainqueur de la Coupe de France contre le Paris Saint-Germain, a indiqué vendredi qu'il a «toujours eu la CAN à l'esprit», espérant de faire partie de l'aventure africaine qui aura lieu en Egypte.

«C'est quelque chose de fort. J'ai participé à celle de 2015 avec Christian Gourcuff. J'espère vraiment faire partie de cette aventure».

Cette saison, j'ai toujours eu la CAN à l'es-

prit, j'ai donc essayé d'être le plus performant avec mon club», a déclaré cet arrière latéral (27 ans) dans une interview à France Football. «On a une équipe de qualité, et on a vraiment un coup à jouer en Egypte».

Il ne faut pas oublier qu'il est très difficile de jouer en Afrique, mais on est prévenu. Dans les têtes, il faut être prêt», a ajouté le défenseur rennais qui a retrouvé des belles sensations cette saison, après un passage difficile lors sous l'ère de Sabri Lamouchi.

L'ancien joueur de l'Olympique de Lyon a manifesté son envie de «vivre des saisons pleines dans la peau d'un titulaire», annonçant par ailleurs être «plus axé» sur le projet de partir à l'étranger. «Pour le plaisir de jouer ailleurs, déjà, mais aussi en tant qu'homme pour découvrir une autre culture, une autre langue...»

En France, j'ai connu Lyon et Rennes, deux très bons clubs de L1.

Je pense avoir fait le tour, à 26 ans, je suis tenté par l'étranger», a-t-il expliqué.



**LACAZETTE
JOUEUR
DE L'ANNÉE !**

Alexandre Lacazette a été élu joueur de l'année par les supporters d'Arsenal, avec 35% des suffrages. L'attaquant français, pour sa deuxième saison à Londres, a inscrit 18 buts toutes compétitions confondues, et s'est notamment montré décisif contre Liverpool, Tottenham, Chelsea ou encore cette semaine contre Valence en Ligue Europa.



**BONNE
NOUVELLE
POUR MENDY**

Benjamin Mendy (24 ans, 15 matchs toutes compétitions cette saison) peut dormir sur les deux oreilles... Souvent pointé du doigt pour sa propension à en faire trop sur les réseaux sociaux, le latéral gauche, freiné par de nombreuses blessures, a repris la compétition ces dernières semaines en retrouvant un bon niveau. Assez pour convaincre l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, de ne pas recruter un joueur supplémentaire dans son secteur, affirme Sky Sports. Durant l'absence du Français, le coach catalan a souvent utilisé Aymeric Laporte, Fabian Delph ou même Aleksandr Zinchenko pour faire le nombre.

**L'avenir de
James de plus
en plus flou**

Prêté depuis deux saisons par le Real Madrid au Bayern Munich, James Rodríguez ne devrait pas continuer son aventure en Allemagne puisque les dirigeants munichoïses ne souhaitent pas lever son option d'achat.

L'avenir de James Rodríguez est plus que jamais incertain. Mis de côté par Zinedine Zidane, le milieu colombien avait décidé de se relancer en Allemagne, au Bayern Munich, lors du mercato estival de 2017, en prêt pour deux saisons, afin d'obtenir du temps de jeu et de la confiance.

Après un premier exercice plutôt réussi avec 7 buts et 14 passes décisives toutes compétitions confondues, le joueur de 27 ans est à la peine cette saison avec le nouveau entraîneur Nico Kovac.

Longuement gêné par des blessures notamment au genou gauche, le Colombien avait réussi à retrouver une place de titulaire au début de l'année 2019. Mais après des prestations médiocres, l'ancien joueur de Monaco a été relégué sur le banc bavarois et n'a plus été titularisé depuis début avril. Une situation délicate qui pousserait donc James vers la sortie. En quittant le Real Madrid l'été dernier, Cristiano Ronaldo a surpris tous les acteurs du foot. À 34 ans, le quintuple ballon d'or décidait de s'offrir un nouveau challenge en rejoignant la Juventus en Serie A, un championnat dans lequel il n'avait encore jamais évolué. Quelques mois plus tard, malgré une élimination en quart de finale de la Ligue des Champions contre l'Ajax, CR7 a réussi son pari.

Toujours aussi performant, l'international portugais a inscrit 27 buts et délivré 13 passes décisives en 40 matchs toutes compétitions confondues cette saison sous le maillot de la Vieille Dame. Vainqueur de son premier Scudetto, CR7 a su séduire les supporters Bianconeri et ses coéquipiers qui ne cessent d'être élogieux pour parler du Portugais.

Interrogé par ICON, supplément d'El País, Cristiano Ronaldo s'est confié sur son intégration réussie à la Juventus.

"La première chose que je fais quand j'arrive dans un nouveau club, c'est être moi-même, et rien de plus. Mon éthique de travail est toujours la même. (...) Vous devez être humble, toujours apprendre parce que tu ne sais jamais tout. Si vous êtes intelligent, vous obtenez de petites choses qui vous rendent meilleur en tant qu'athlète. À la Juventus, je me suis parfaitement adapté. Ils ont vu que je ne suis pas un imposteur. C'est Cristiano et il est ce qu'il est car il prend soin de lui. C'est une chose de parler, et une autre de faire : pourquoi ai-je gagné cinq Ballons d'Or et cinq Champions League".

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le club italien, CR7 a confirmé qu'il sera un joueur de la Juve à 1000% la saison prochaine malgré les rumeurs d'un éventuel départ. Pour rappel, James Rodríguez est estimé par Transfermarkt à 65 millions d'euros alors que les Merengues l'ont recruté pour 75 millions d'euros en 2014 lorsqu'il évoluait à l'AS Monaco.



**GERRARD PROSPECTE
À RENNES**

Désireux de renforcer son équipe pour concurrencer le Celtic Glasgow la saison prochaine, Steven Gerrard, le manager des Glasgow Rangers, prospecte en Ligue 1. Un joueur de Rennes serait dans le viseur de l'ancien capitaine de Liverpool. Selon le Scottish Sun, Steven Gerrard s'est déplacé en France pour assister à la rencontre Monaco-Rennes en milieu de semaine. L'objectif était de superviser le défenseur breton Mexer. L'international du Mozambique âgé de 30 ans a disputé 41 rencontres sous les couleurs de Rennes cette saison. Interrogé sur cet intérêt, Steven Gerrard ne veut pas se prononcer. « Quand j'aurai des informations, je vous les donnerai » a-t-il commenté. En attendant, il a officialisé l'arrivée d'un autre joueur. « Jake Hastie est fait. Pour le moment, il n'y a rien d'autre à dire » a-t-il conclu.

**Ça avance
bien pour
Douglas
Costa**

En manque de temps de jeu, Douglas Costa souhaiterait quitter la Juventus Turin lors du prochain mercato estival.

Si Manchester United s'est positionné depuis quelques mois sur le dossier, c'est Tottenham qui pourrait remporter la mise.

Selon le Manchester Evening Standard, les Spurs seraient en discussions avancées avec l'entraîneur du joueur. L'international brésilien serait tout proche de dire oui au club londonien.

Concernant l'indemnité de transfert, elle pourrait se conclure pour 30 millions d'euros.

RÉFUGIÉS : L'Algérie distinguée par la Commission africaine des droits de l'homme

L'Algérie a été distinguée, en sa qualité de pays qui abrite le plus ancien camp de réfugiés du continent, à l'occasion de la 64^{ème} session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, qui se tient à Charm El Cheikh (Egypte), du 24 avril au 14 mai 2019, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cette consécration intervient dans le contexte de la célébration par l'Union africaine du thème de l'année 2019 «Année des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes: pour des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique», qui a coïncidé avec la commémoration du 50^e anniversaire de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, précise la même source. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples «rend aussi un hommage appuyé à la générosité et l'hospitalité du peuple algérien et à l'engagement de notre pays en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile, qu'il s'agisse des représentants de mouvements de libération, d'opposants politiques, de ressortissants palestiniens et syriens, mais surtout des dizaines de milliers de réfugiés sahraouis qu'il accueille dans les camps dans la région de Tindouf, depuis plus de quatre décennies», note le communiqué du MAE. «Il s'agit plus spécifiquement d'une juste reconnaissance de la solidarité de notre pays en faveur des réfugiés sahraouis, mais surtout d'un rappel à la communauté internationale de la situation de ces réfugiés qui attendent, depuis près d'un demi siècle, leur rapatriement, librement consenti dans le cadre de la mise en œuvre d'une solution durable à leur sort, basée sur le droit de leur peuple à l'autodétermination», ajoute-t-on. «L'étude lancée en novembre 2016 par un groupe technique intersectoriel à Tindouf, sous l'égide du HCR, en collaboration avec l'UNICEF, le PAM et un consortium d'ONG activant dans les camps, indique que le nombre des réfugiés sahraouis vivant dans les camps près de Tindouf était de l'ordre de 173 600 au 31 décembre 2017», rappelle la même source.

ALGER : 81 familles habitant des bâtisses menaçant ruine relogées dans de nouveaux logements à Ouled Fayet

Un total de quatre-vingt et une (81) familles qui résidaient dans des habitations classées rouge, sises à La Basse Casbah ont bénéficié hier de logements, dans le cadre de la 1^{ère} phase de la 25^e opération de relogement lancée en urgence par les services de la wilaya d'Alger au profit des habitants des immeubles menaçant ruine.

Ces familles qui habitaient notamment à Bad Djedid (Haute Casbah) et les rues Hocine Bourahla et Brahim Hadjout dans la Basse Casbah ont déménagé vers de nouvelles citées sises à Ouled Fayet (Ouest d'Alger), après que leurs habitations aient été classées «rouge 5». L'APS s'est enquis de l'état de la vétusté et de l'exiguïté de leurs habitations qui ne disposent d'aucun moyen de confort et de salubrité, tels que fut le cas pour un bidonville qui était, depuis deux décennies, un centre de transit abritant (5) familles. M. Ziane Mustapha, chef d'études à la Circonscription administrative de Bab El Oued a indiqué que ce type d'immeubles menaçant ruine connaîtra «le même sort», ajoutant que toutes les bâtisses seront récupérées par le ministère de la Culture aux fins de rénovation. Quant aux immeubles datant de l'ère coloniale, poursuit le responsable, «la majeure partie sera



fermée, ensuite soumise à une contre-expertise qui sera menée par les services concernés qui décideront de leur sort, a-t-il précisé.

«A Dar Sedka» sise 5 Rue Cheikh El Kinai, citoyenne de Dar Hassen Pacha à la Basse Casbah, deux familles ayant habité les lieux depuis 1962, ont été relogées. Selon les habitants, cette bâtisse à l'architecture ottomane «était destinée», à «être transformée en musée». Malgré la satisfaction qui s'affichait sur les visages des familles relogées, il n'en demeure pas loin que beaucoup d'autres cas se sont plaints de «la mau-

vaise évaluation» de l'état de leurs bâtisses, tels que l'immeuble datant de l'ère coloniale sis 7 Rue Ahmed Bouzrina et qui a été classé «rouge 5» lors du constat réalisé par des représentants de la wilaya et de la Daïra. Il convient de souligner que la 1^{ère} phase de la 25^e opération de relogement se poursuivra jusqu'à dimanche prochain et verra le relogement de plus de 200 familles, y compris les immeubles situés à rue Tamglit qui a connu, vers la fin du mois écoulé, l'effondrement d'un immeuble, ayant fait 5 morts parmi les habitants.

GHARDAÏA: Hommage posthume à 2 figures théologiques (Ibadite) du ksar de Melika

Un hommage à titre posthume a été rendu, dans le ksar de Melika (Ghardaïa), à deux théologiens du rite Ibadite, Cheikh hadj Slimane Metahri ben Bakir et son fils Cheikh Hadj Mohamed Metahri. Lors de cette cérémonie organisée ce week-end à l'initiative de l'Institut Ami Saïd de Ghardaïa et la Halqa des Azzaba du Ksar Melika dans le cadre d'une journée d'étude sur les œuvres théologiques de ces deux savants, plusieurs personnalités religieuses, amis et proches de ces défunts ont mis en valeur dans des témoignages émouvants les qualités aussi bien professionnelles qu'humaines de ces deux figures emblématiques du rite Ibadite. Au cours de cette rencontre rehaussée par la présence d'éminentes personnalités religieuses, les témoignages se sont succédé pour mettre en relief la sagesse, l'engagement, et le parcours prolifique de ces deux Oulémas qui ont enrichi le rite Ibadite par leurs œuvres suivies de la diffusion d'enregistrement de leurs interventions dans différentes conférences durant leurs

vies. Le défunt Cheikh Hadj Slimane Metahri (1862-1948) était le secrétaire particulier de Cheikh Tfyayech (Exégète, historien, poète, encyclopédiste 1818-1914) et l'auteur de plusieurs œuvres et ouvrages ayant trait à l'Islam, la jurisprudence (le Fiqh) l'exégèse (Tafsir). Son fils Mohamed (1911-1998) était quant à lui, un homme qui inspirait un grand respect, il occupait le poste de magistrat (Kadi) du rite Ibadite et magistrat au tribunal de Ghardaïa dans les années 70, il était également auteurs de plusieurs ouvrages religieux et de lois islamiques ainsi que des fatawis, il a conduit de nombreuses recherches sur la pensée islamique. Pour les organisateurs, cet hommage à deux nobles et théologiens du rite Ibadite constitue une reconnaissance pour les efforts déployés par ces hommes tout au long de leur carrière pour l'éducation islamique et les valeurs nobles de solidarité, d'amour du proche et d'unicité de la Ouma islamique.

APS

EXPORTATION Installation du Conseil national pour la promotion des exportations hors hydrocarbures

Le Conseil national consultatif pour la promotion des exportations hors hydrocarbures a été installé hier à Alger en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Ce conseil, qui a pour feuille de route la stratégie nationale d'exportation (SNE), est chargé de prendre l'ensemble des décisions visant le développement des exportations hors hydrocarbures et l'accompagnement des exportateurs.

Placé sous l'autorité du Premier ministre, le Conseil regroupe notamment des représentants des différents ministères concernés à savoir le Commerce, les Finances, l'Intérieur et les collectivités locales, les Affaires étrangères et les Transports et travaux pu-

blics. Les présidents des chambres nationales respectivement d'agriculture, de pêche et de l'aquaculture et de l'artisanat et des métiers, sont aussi membres de ce conseil, outre les représentants de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, les Douanes, l'association nationale d'exportateurs (ANEXAL) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX). La création du Conseil et la définition de sa composante et de ses prérogatives ont été définies par le décret exécutif numéro 173-04 du 12 juin 2004. Il y est stipulé que le Conseil vise l'encouragement, la diversification et l'augmentation en genre et en nombre des exportations hors hydrocarbures.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Saisie d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et des munitions à Adrar



Un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions a été saisie vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Adrar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 03 mai 2019 à Adrar (3^e RM), un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions», a souligné le MDN.

Selon la même source, quatre (04) narcotrafiquants ont été arrêtés dans deux opérations distinctes à Tlemcen et El-Ghazouet (2^e RM) par des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-côtes qui ont saisi également une grande quantité de kif traité s'élevant à 666,630 kilogrammes et un véhicule touristique. Dans le même contexte de la lutte contre la contre-

bande et la criminalité organisée, six (06) orpailleurs ont été arrêtés par des détachements de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM).

Deux (02) véhicules tout-terrain, sept (07) détecteurs de métaux, sept (07) groupes électrogènes, dix (10) marteaux piqueurs et quatre-vingt (80) sacs de mélange d'or brut et de pierres ont été également saisis lors de ces opérations menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, a-t-on ajouté. Par ailleurs, une tentative d'émigration clandestine de (21) personnes a été déjouée à Annaba (5^e RM) par les Garde-côtes qui ont saisi deux (02) embarcations de construction artisanale, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté, à Ouargla et Illizi (4^e RM), (20) immigrants clandestins de différentes nationalités.